



---

**Rapport du Conseil communal au Conseil général de Val-de-Travers  
à l'appui des comptes 2019 – tome 1**

---

	<b>Page</b>
<b>Rapport d'information</b> .....	1
<b>Arrêté d'approbation</b> .....	25
<b>Rapport de révision</b> .....	27
<b>Comptes 2019</b>	
Bilan .....	29
Compte de résultats .....	30
Comptes de fonctionnement (résumé sur 2 positions) .....	31
Comptes des investissements (résumé selon la fonctionnelle) .....	32
Tableau des flux de trésorerie .....	34
<b>Annexe (pages vertes)</b>	
Principes comptables et d'évaluation .....	37
Etat du capital propre .....	39
Tableau des provisions .....	40
Tableaux des participations et des titres .....	41
Tableau des garanties .....	43
Tableau des immobilisations .....	44
Indications supplémentaires :	
Etat de la dette .....	47
Utilisation des crédits-cadres de développement .....	49
<b>Contrôle des crédits</b>	
Contrôle des objets d'investissement (commenté) .....	51
Crédits extrabudgétaires du Conseil communal .....	59
<b>Indicateurs (page verte)</b> .....	61
<b>Détails relatifs aux comptes – tome 2</b>	
Bilan détaillé .....	1
Détail des comptes de résultat selon la classif. fonctionnelle par service (pages vertes) .....	11
Détail des comptes de résultat selon la classification par service .....	127
Détail des comptes de résultat selon la classification fonctionnelle .....	177
Détail des comptes des investissements selon la classif. fonctionnelle (pages vertes) .....	221
Comptes par nature .....	231



---

## Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui des comptes 2019 de la commune de Val-de-Travers

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

Avec des charges atteignant 68,1 millions de francs ainsi que le prévoyait le budget, les comptes 2019 de la commune de Val-de-Travers bouclent sur un déficit de 2 millions. Si la perte reste importante, elle est au final moins élevée qu'attendu, les prévisions tablant sur un montant de 3,5 millions de francs.

Plusieurs éléments expliquent cette différence. Si certaines dépenses ont été plus importantes que prévu, d'autres en revanche – telles celles des biens et services, ainsi que la facture sociale – ont pesé moins lourd sur le ménage communal. La réévaluation de plusieurs biens du patrimoine financier, la perception de la péréquation verticale ou encore l'augmentation des dividendes de la SEVT ont amélioré nos recettes.

Au chapitre des bonnes nouvelles, relevons encore que l'année écoulée a vu la chute démographique être stoppée, aux diminutions importantes des deux années précédentes ayant succédé une augmentation timide (quatre habitants supplémentaires), mais bienvenue. D'autant plus que le solde migratoire atteste que notre commune attire davantage d'habitants (550) qu'elle n'en voit partir (484), une évolution malheureusement atténuée par un mouvement naturel de la population particulièrement négatif. Il n'en demeure pas moins que l'attractivité de Val-de-Travers est bien réelle, ce qui conforte l'exécutif dans sa volonté de continuer à l'améliorer, avec les moyens modestes qui sont les nôtres, malgré des circonstances défavorables qui conduisent à une succession d'exercices déficitaires.

En effet, le contexte économique et politique reste tendu. Cela se lit au travers des recettes fiscales, qui sont demeurées à leur niveau de 2018, bien en-deçà de nos attentes d'amélioration pourtant timides. Même s'il est heureux que la forte baisse des revenus fiscaux entre 2017 et 2018 (-2,2 millions de francs) ne se soit pas renouvelée, le budget tablait de son côté sur une reprise qui ne s'est pas concrétisée. Quand bien même un rapport à l'appui des comptes devrait se contenter de regarder en arrière, il est impossible ici de ne pas tenir compte de la crise épidémiologique actuelle, qui pèsera fortement sur les comptes 2020.

Tant en regard du déficit de l'exercice 2019 que de celui attendu pour l'année en cours, il faut rappeler malgré tout la solidité de notre commune. Perte déduite, l'excédent du bilan (la fortune pour le dire plus simplement) atteint encore 28 millions de francs, auxquels se sont même ajoutés quelque 26 millions en raison d'un ajustement comptable imposé par le Canton (le solde de la provision constituée pour l'assainissement de la caisse de pensions y a été transféré). En outre, Val-de-Travers dispose d'une réserve de politique conjoncturelle de 13 millions de francs, à laquelle la stagnation des recettes fiscales n'a, cette année, pas permis de recourir.

La confiance reste donc de même mise, à la condition de la conjuguer à la prudence. Ainsi les démarches menées pour optimiser la gestion de l'appareil communal sont permanentes. Citons ici deux exemples parmi d'autres : la nouvelle direction de notre cercle scolaire est un peu plus



gourmande en personnel, mais son coût est plus bas qu'avant ; de même, l'intégration dans notre service forestier d'un poste de garde relevant précédemment du Canton permet lui aussi de réaliser des économies, grâce à un taux d'activité plus bas rendu possible par des synergies avec le personnel en place.

Les investissements sont eux aussi restés modestes. D'un montant total de 3,4 millions de francs, ils sont en soi trop bas en regard de l'ampleur de notre commune. Toutefois, ils permettent de se concentrer sur l'essentiel et de mener les travaux qui doivent impérativement l'être. Ils n'en dépassent pas moins les moyens qui sont les nôtres, ce qui se traduit par une légère augmentation de l'endettement, que la faiblesse des taux actuels rend supportable. Une source d'inquiétude néanmoins : le cumul des exercices déficitaires qui fragilise notre structure financière rend désormais quelques prêteurs réticents, ce qui pourrait s'avérer problématique à long terme. Il conviendra ici aussi d'être vigilant.

Relevons encore que l'exercice 2019 n'a pas été marqué par des changements de fond quant au contexte institutionnel cantonal. Les grandes réformes financières votées l'an dernier en matière de fiscalité et de péréquation porteront leurs effets dès 2020, tout comme celle de la loi sur les routes et les voies publiques. Il n'y a dès lors pas lieu d'y revenir ici et les comptes qui vous sont présentés peuvent se lire dans la parfaite continuité de ceux de 2018, entre le pessimisme lié au contexte sanitaire et économique actuel et l'optimisme d'un déficit moins élevé que prévu.

Il s'agit toutefois de ne pas se voiler la face. Les pertes qui s'enchaînent depuis 2016 à des hauteurs relativement similaires doivent nous amener à considérer un déficit de l'ordre de 2 millions de francs susceptible d'être structurel. Certes, une amélioration des recettes fiscales n'est pas à exclure (une fois passées cependant les baisses engendrées par la réforme qui se déploie dès cette année) et le contexte politique n'est pas définitivement figé en matière de péréquation notamment. Il n'en demeure pas moins que Val-de-Travers devra retrouver des chiffres noirs aussi rapidement que possible, avec la difficulté que la situation actuelle ne s'y prête pas : cumulées à la nécessité de continuer d'améliorer l'attractivité de la commune, les conséquences de l'épidémie de coronavirus et de l'énorme coup de frein donné au développement économique solliciteront fortement notre collectivité au cours des années à venir, dans une ampleur qu'il n'est pas encore possible de mesurer. Le temps des grands programmes d'économie attendra, mais il n'empêche pas de travailler à une recherche constante de réduction de nos dépenses.

LE CONSEIL COMMUNAL

## Table des matières

1. Les comptes en bref .....	4
1.1. Chiffres clés.....	4
1.2. Grandes lignes .....	4
1.3. Constats importants.....	5
1.4. Opérations particulières.....	5
2. Evolutions organisationnelles.....	6
2.1. Autorités .....	6
2.2. Organisation structurelle et effectif du personnel .....	6
2.3. Organisation comptable.....	10
2.4. Système de contrôle interne .....	10
2.5. Gestion financière.....	10
3. Éléments de contexte.....	11
3.1. Economie et emploi .....	11
3.2. Situation démographique.....	11
4. Présentation des comptes.....	11
4.1 Le bilan.....	11
4.2. Le compte de résultats .....	17
4.3. Le compte des investissements.....	20
4.4. Le tableau des flux de trésorerie.....	21
4.5. L'annexe aux comptes et les informations complémentaires .....	22
5. Programme de législature .....	23
6. Conclusion .....	23

# 1. Les comptes en bref

## 1.1. Chiffres clés

Chiffres clés (en milliers de francs)		2018	2019	Variation (%)
Bilan, dette et fortune	Total du bilan	207 572	200 155	- 3,6 %
	Capitaux propres	128 334	124 013	- 3,4 %
	Dette à moyen et long termes	51 550	53 905	+ 4,6%
	Dette nette par habitant (en francs)	3 489	3 535	+ 1,3 %
Compte de résultats	Charges d'exploitation	68 036	68 101	+ 0,1 %
	Revenus d'exploitation	60 710	61 666	+ 1,6 %
	Résultat des activités d'exploitation	- 7 326	- 6 435	- 12,2 %
	Résultat provenant de financements	1 976	1 933	- 2,2 %
	Résultat extraordinaire	4 795	2 422	- 49,5 %
	Total des charges	68 985	69 586	+ 0,9 %
	Total des produits	68 431	67 505	- 1,4 %
	Dont prélèvement à la réserve de politique budgétaire	2 250	0	
	Résultat	- 554	- 2 081	+ 275,5 %
	Autofinancement	1 194	2 608	+ 118,4 %
Fiscalité	Revenus fiscaux	27 411	27 601	+ 0,7 %
	Impôts sur les personnes physiques	23 464	23 835	+ 1,6 %
	<i>dont impôts sur le revenu</i>	17 658	17 880	+ 1,3 %
	<i>dont impôts des frontaliers</i>	2 773	3 274	+ 18,1 %
	Impôts sur les personnes morales	3 701	3 521	- 4,9 %
	<i>dont impôts sur le bénéfice</i>	1 726	1 772	+ 2,7 %
	Valeur d'un point d'impôt	264	264	-
Investissements	Investissements bruts	4 064	3 447	- 15,2 %
	Investissements nets	3 191	3 171	- 0,6 %
	Valeur des immeubles du patrimoine financier	6 426	5 825	- 9,4 %

## 1.2. Grandes lignes

La faiblesse des ressources fiscales, constatée depuis 2016, s'est malheureusement maintenue en 2019, exercice au résultat très proche de celui de 2018. Une différence toutefois : les revenus fiscaux étant restés stables, aucun prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle n'a pu être opéré cette année. Le déficit atteint les 2 millions de francs, en baisse par rapport au budget, qui prévoyait une perte de 3,5 millions. La bonne maîtrise des charges communales, la diminution de quelques

postes importants telle que la facture sociale, ainsi que des revenus inattendus du côté de la péréquation et du patrimoine financier ont permis de « limiter la casse ».

Le déficit a été porté en déduction de l'excédent du bilan, qui se trouve paradoxalement en hausse par le fait d'un ajustement comptable : en effet, aux 28 millions de francs de fortune, déficit de l'exercice déduit, se sont ajoutés près de 26 millions provenant de l'excédent de provisions de la réserve relative à l'assainissement de la caisse de pensions. En raison de la perte de l'exercice, les capitaux propres de la commune n'en sont pas moins en baisse, atteignant encore 124 millions de francs. Conséquence des projets menés en 2019 au-delà de nos capacités financières, l'endettement s'affiche quant à lui en hausse.

### **1.3. Constats importants**

L'exercice 2019 inspire au Conseil communal les constats suivants :

- Val-de-Travers continue d'avancer sur un fil, avec suffisamment d'aplomb pour ne pas se décharger inutilement entre sa fortune et ses réserves. Cela n'empêche pas le Conseil communal de chercher constamment à optimiser la gestion communale, tout en travaillant à améliorer l'attractivité de la commune à un coût mesuré.
- De 2 millions de francs pour un total de charges de 68,1 millions, le déficit est plus bas qu'attendu (-1,5 million), ce qui s'explique par des facteurs internes en lien avec la gestion des dépenses, ainsi que par des éléments externes favorables, telles que la perception de la péréquation verticale ou la faiblesse des taux d'intérêt.
- A moins d'une forte amélioration des recettes fiscales ou d'évolutions favorables du contexte politique, ce montant de 2 millions pourrait être considéré comme un déficit structurel que notre commune devra être capable de résorber à l'avenir pour assurer sa pérennité à long terme. Il est cependant évident que l'époque est particulièrement mal indiquée pour lancer de grandes manœuvres d'assainissement des finances publiques.
- Les recettes fiscales avaient plongé entre 2017 et 2018, reculant de 2,2 millions de francs : si elles n'ont hélas pas repris des couleurs, au moins affichent-elles une timide hausse, de quelque 200'000 francs. Difficile toutefois, compte tenu de la crise liée à la pandémie en cours au moment de boucler ce rapport, de voir dans cette reprise un signal positif pour 2020.
- La réévaluation de deux bâtiments du patrimoine financier, ainsi que celle des champs suivant en cela les recommandations du Canton et de la Confédération, ont également contribué à l'amélioration des recettes, tout comme la hausse des dividendes de la SEVT.
- Diminué des deux millions de francs du déficit, l'excédent du bilan (ce que l'on appelait jadis la fortune communale) passe de 30 millions à fin 2018 à... 54 millions un an plus tard ! La raison tient dans l'obligation comptable faite aux communes d'y intégrer le solde de la réserve que nous avons constituée pour l'assainissement de la caisse de pensions, opération réalisée lors du retraitement du bilan. Les capitaux propres n'en sont pas moins en baisse, perte de l'exercice oblige.
- Les investissements totaux ont atteint 3,4 millions de francs, ceux soumis aux mécanismes de maîtrise des dépenses ayant de peu dépassé le plafond de 1,3 million avec l'accord du Conseil général. Ce montant reste très faible pour une commune de la taille de Val-de-Travers, avec toutefois l'avantage d'éviter une trop forte augmentation de l'endettement.

### **1.4. Opérations particulières**

L'exercice n'a pas été marqué par d'autres opérations particulières que celles mentionnées plus haut (réévaluations au patrimoine financier et passage à l'excédent du bilan de la provision constituée pour l'assainissement de prévoyance.ne). Les recettes fiscales étant restées stables, aucun prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle n'a été réalisé.

## 2. Evolutions organisationnelles

### 2.1. Autorités

#### **Conseil général**

Le Conseil général a été renouvelé au printemps 2016. Il se compose de 41 membres, formant cinq groupes politiques. Le groupe libéral-radical compte 14 membres, le groupe socialiste 13, le groupe UDC 8, le groupe des Verts 3, le parti ouvrier et populaire 2. Enfin un conseiller général siège de manière indépendante.

Le législatif a siégé à 6 reprises durant l'exercice 2019.

Bureau jusqu'au 21 juin 2019	Bureau dès le 21 juin 2019
Antoinette Hurni, présidente	Roland Schorderet, président
Laurent Patthey, 1 <sup>er</sup> vice-président	Frédéric Schlosser, 1 <sup>er</sup> vice-président
Frédéric Schlosser, 2 <sup>ème</sup> vice-président	Lydie Sivignon, 2 <sup>ème</sup> vice-présidente
Jean-Pierre Gfeller, secrétaire	Margherita Gioenco, secrétaire

#### **Conseil communal**

La composition du Conseil communal n'a pas connu de changement en 2019.

Bureau jusqu'au 26 juin 2019	Bureau dès le 26 juin 2019
Frédéric Mairy, président	Christophe Calame, président
Christophe Calame, vice-président	Yves Fatton, vice-président
Yves Fatton, secrétaire	Benoît Simon-Vermot, secrétaire

Au 31 décembre 2019, la répartition des dicastères était la suivante :

Benoît Simon-Vermot	DASSP	Administration, santé et sécurité publique
Christophe Calame	DJE	Jeunesse et enseignement
Christian Mermet	DTSC	Territoire, sports et culture
Yves Fatton	DI	Infrastructures
Frédéric Mairy	DEF COS	Economie, finances et cohésion sociale

#### **Chancellerie communale**

La Chancellerie apporte l'appui technique aux travaux du Conseil communal et du Conseil général. Elle veille également à assurer le bon exercice des droits politiques dans la commune. Il s'agit d'un service particulier, puisqu'il est rattaché structurellement au dicastère de l'administration, mais qu'il œuvre en appui direct des autorités.

Le chancelier en poste en 2019 est Alexis Boillat.

### 2.2. Organisation structurelle et effectif du personnel

Le règlement général indique que l'appareil communal est structuré en dicastères, dont les entités qui les composent sont de deux types : les directions et les services. Les directions sont placées sous la conduite du chef de dicastère, avec l'appui d'un secrétaire général ou d'un assistant de direction. Les services assument des tâches spécialisées, administratives ou techniques. Outre leurs missions communales, certains ont des responsabilités particulières qui leur sont confiées par les législations cantonale ou fédérale. L'Etat prend alors à charge tout ou partie des coûts.

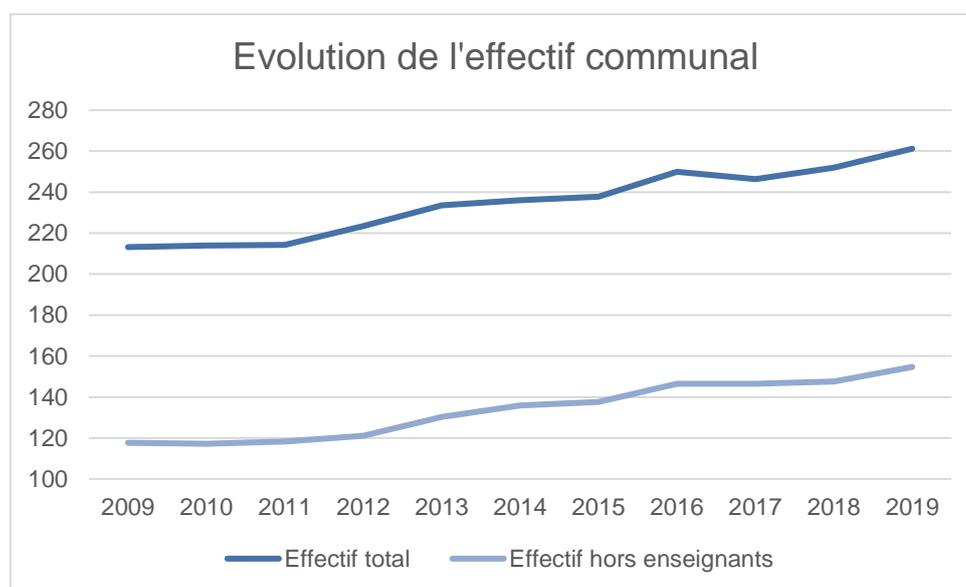
Structurée différemment, l'école Jean-Jacques Rousseau regroupe environ 40% de l'effectif communal. En plus de sa dotation d'enseignement, elle dispose d'une direction et de personnel administratif et technique. Les enseignants et les membres de la direction d'école dépendent d'un statut spécifique, défini à l'échelle du canton et fixant des modalités particulières. Les traitements des enseignants sont partiellement subventionnés par l'Etat (45%), pour autant que la dotation s'inscrive dans une fourchette définie en fonction de l'effectif des élèves.

Dès lors que les charges de personnel représentent le premier facteur de coûts pour la commune, la maîtrise de l'effectif est un levier incontournable de la gestion financière. Les organigrammes et les missions des différentes structures communales sont présentés en détail dans les rapports de gestion produits en marge des comptes. Le présent rapport propose quant à lui une vue synthétique de l'évolution de l'état de situation des différentes entités.

Effectif par dicastère	Début 2019	Fin 2019
DASSP (administration, santé, sécurité publique)	29.50 EPT	31.95 EPT
DJE (jeunesse et enseignement)	142.03 EPT	147.76 EPT
dont personnel enseignant :	(102.22 EPT)	(102.16 EPT)
DI (infrastructures)	41.35 EPT	42.00 EPT
DEFCOS (économie, finances, cohésion sociale)	20.60 EPT	21.40 EPT
DTSC (territoire, sports et culture)	18.50 EPT	18.10 EPT
<b>Effectif total</b>	<b>251.98 EPT</b>	<b>261.21 EPT</b>
Effectif total hors personnel enseignant	151.76 EPT	159.05 EPT

À noter qu'à l'instar des tableaux des pages suivantes, qui détaillent l'évolution dicastère par dicastère, les chiffres ci-avant ne comprennent ni les conseillers communaux, ni le personnel auxiliaire, dont le temps de travail n'est pas constant, ni les apprentis formés au sein de la commune. En fin d'année 2019, les apprentis étaient au nombre de 20 (7 apprentis-es employés-es de commerce, 8 apprentis-es socio-éducatifs-es, 1 apprenti forestier-bûcheron, 4 apprentis agents d'exploitation) et 2 stagiaires à la crèche.

Il est intéressant de se pencher sur l'évolution depuis la fusion. Les explications à la hausse constatée depuis 2012 sont multiples. Citons l'extension de la crèche communale et de sa capacité d'accueil, l'augmentation des missions du GSR et de son effectif, ainsi que celles du service des ambulances et du service forestier.



État de situation par entité (en EPT)	Début 2019	Fin 2019	Entité de gestion	Cause des variations entre début et fin 2019
<b>Dicastère de l'administration, de la santé et de la sécurité publique (DASSP)</b>				
Chancellerie	6.20	6.20	12 0220	
Ressources humaines	2.20	2.20	12 0220	
Sécurité publique	6.00	6.00	12 0220	
Sécurité publique / Agent de sécurité publique	2.00	2.00	12 1120	
Ambulances du Val-de-Travers	13.10	15.55	12 4220	L'objectif du nombre d'EPT reconnu par la mutualisation des coûts (16.1 EPT) a presque été atteint.
<b>Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement (DJE)</b>				
Direction du dicastère	2.05	0.20	12 0220	Fin d'un contrat de stage (0.60 EPT), transfert de 0.80 EPT au JJR (cf. ci-dessous) et de 0.45 EPT aux structures d'accueil communales.
JJR-Direction des écoles	3.10	2.88	22 2190	La réorganisation de la direction en août avec 4 codirecteurs a induit une légère diminution de la dotation globale, tout en intégrant 0.2 EPT provenant de la direction du dicastère.
JJR-Personnel administratif des écoles	2.50	3.90	12 2190	En lien avec la nouvelle direction, un poste (0.80 EPT) a été créé et 0.60 EPT ont été transférés de la direction du dicastère.
JJR-Concierges/aides des écoles	3.40	3.40	12 2170	
JJR-Bibliothécaire des écoles	0.53	0.53	12 2192	
JJR-Sports	0.20	0.20	12 2192	
JJR-Enseignants	100.22	102.16	22 2111 22 2120 22 2130	Renfort d'assistants socio-éducatifs pour 1.44 EPT, reprise d'activité d'un enseignant après une longue absence pour 0.50 EPT et attribution de davantage de périodes de soutien dès la rentrée 2019 (dans les limites prévues par le canton).
JJR-Service socio-éducatif	1.20	1.50	12 2192	Création de poste de 0.30 EPT compte tenu des besoins croissants.
JJR-Service médical des écoles	0.50	0.50	12 4330	
Bibliothèque communale	0.24	0.24	12 3210	
Structures d'accueil communales	28.20	32.25	12 5451	Augmentation de la dotation liée à l'ouverture d'un parascolaire à Noiraigue et au transfert de la crèche de Môtiers vers une nouvelle structure à Boveresse ; transfert de 0.45 EPT de la direction du dicastère (facturation).

État de situation (en EPT)	Début 2019	Fin 2019	Entité de gestion	Cause des variations entre début et fin 2019
<b>Dicastère du territoire, des sports et de la culture (DTSC)</b>				
Direction du dicastère	3.05	2.45	12 0220	Transfert de 0.60 EPT au CSR.
Chauffage à distance	0.20	0.20	12 8731	
Centre sportif et piscine des Combes	15.25	15.45	12 3410	Intégration du 0.60 EPT provenant de la direction du dicastère et non-compensation de plusieurs diminutions de taux.
<b>Dicastère des infrastructures (DI)</b>				
Direction du dicastère	2.20	2.20	12 0220	0.70 EPT sont imputés aux déchets et 0.25 EPT le sont pour la facturation de l'eau.
Service des travaux publics	24.00	24.90	12 6150	Un poste (0.50 EPT) vacant a été repourvu en cours d'année et un autre (0.40 EPT) de nature sociale a été créé.
Gérance des bâtiments	11.90	11.15	12 0290	Fin d'un remplacement pour incapacité de travail (0.75 EPT).
Service des eaux	2.25 1.00	2.25 1.50	12 7101 12 7201	Un poste de 0.50 EPT a été repourvu en cours d'année.
<b>Dicastère de l'économie, des finances et de la cohésion sociale (DEFCS)</b>				
Direction du dicastère	4.30	4.30	12 0220	
Service forestier	3.90	4.50	12 8200	Création de poste de 0.60 EPT dû à l'internalisation du poste de garde cantonal (affecté précédemment à 90% environ à des tâches communales).
Guichet social régional (GSR)	12.40	12.60	12 5796	L'effectif du service est de 11.70 EPT ; s'ajoutent en 2019 le remplacement d'un congé maternité et un 0.20 EPT pour un projet cantonal.

## 2.3. Organisation comptable

La comptabilité et le suivi financier sont répartis selon le critère de la plus-value. Sur le principe, le service des finances centralise complètement les tâches qui requièrent des compétences techniques comptables et la maîtrise d'outils, tels que la saisie des écritures, le suivi des débiteurs, les paiements, etc. L'objectif est alors de minimiser le nombre d'erreurs et les risques, tout en limitant les coûts. Les tâches avec plus-value, telles que les évaluations pour le budget, le contrôle des dépenses ou le suivi des comptes analytiques sont placées sous la responsabilité des services. Ils disposent pour ce faire d'accès spécifiques au programme informatique.

Le plan comptable n'a pas subi de modification significative depuis l'introduction du MCH2 en 2016. Relevons la distinction des charges de la facture sociale par la création d'un compte spécifique 36110.01 *Facture sociale* et la création d'un compte 44110.00 *Gains provenant de ventes de terrains PF*, qui permet de porter au compte de fonctionnement les gains sur ventes de terrains qui étaient auparavant enregistrés directement à la fortune nette.

## 2.4. Système de contrôle interne

Conformément à la Loi sur les finances de l'Etat et des communes, notre service financier s'est doté d'un système de contrôle interne (SCI), recouvrant « l'ensemble des activités, méthodes et mesures qui servent à garantir un déroulement conforme et efficace de l'activité des unités administratives » (LFinEC, art. 60, al. 1). Ce SCI est entré en application au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Notre SCI concerne le domaine financier uniquement. Le Conseil communal n'a pas jugé nécessaire d'étendre son périmètre à d'autres activités de la commune, en regard notamment des procédures déjà existantes qui permettent de garantir un fonctionnement correct de l'administration, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

Réalisée avec l'appui d'un mandataire, l'élaboration de ce SCI a été facilitée par le fait que les procédures étaient, pour l'essentiel, déjà existantes. Le travail principal a concerné l'identification des risques et la mise en place d'indicateurs de suivi. Le rapport de gestion du DEFCOS en fait une présentation.

## 2.5. Gestion financière

En matière de gestion financière de la commune, différents outils de pilotage sont mis à la disposition du Conseil général pour lui permettre de définir le cadre de travail :

- le plan financier et des tâches (PFT), qui informe des tendances à venir, désormais exigé par la législation cantonale mais que notre commune a connu dès ses débuts sous le nom de planification financière quadriennale ;
- les mécanismes de maîtrise des finances, qui définissent des limites visant à préserver dans le long terme la fortune nette et à contenir l'endettement ;
- le budget annuel, qui permet au Conseil général d'octroyer les autorisations de dépenses de fonctionnement, respectivement les futures demandes de crédits qui autoriseront les dépenses d'investissement ;
- l'arrêté sur la limite globale d'endettement de la commune, qui détermine le montant maximal des dettes que peut contracter l'exécutif sans autre forme d'autorisation.

Le Conseil communal dispose quant à lui de la compétence de décider de crédits de fonctionnement ou d'investissement complémentaires.

La Loi sur les finances de l'Etat et des communes est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le 7 décembre 2015, le Conseil général de Val-de-Travers a adopté un règlement des finances qui en précise les dispositions à l'échelle communale.

## 3. Éléments de contexte

### 3.1. Economie et emploi

Dans notre canton, la forte diminution du nombre de chômeurs de 2018 s'est poursuivie en 2019, bouclée avec un taux de 3.7%, en baisse de 0.4%. L'emploi a quant à lui poursuivi sa progression, avec une hausse de 2.4% par rapport à fin 2018, laquelle repose presque uniquement sur le dynamisme du secteur secondaire (+5.9% sur l'année 2019). Cette dynamique positive s'est montrée plus forte dans notre canton qu'ailleurs, l'emploi ayant augmenté de 1.2% au niveau national et de 1.8% dans la région lémanique.

Ces tendances positives reflètent surtout la bonne conjoncture passée. L'année 2019, avant même l'arrivée du coronavirus, présentait déjà des signes de fin de cycle. Dans son bulletin sur la conjoncture économique en 2019, le Service cantonal de statistique rappelle ainsi que « la marche des affaires est orientée à la baisse depuis quinze mois dans le canton et l'on ne perçoit pas encore de signes de retournement », de nombreuses entreprises s'estimant être en surdotation de personnel, avec un risque réel de licenciements. Le bulletin note que « l'industrie neuchâteloise a dû faire face à une avalanche de mauvaises nouvelles au cours des douze derniers mois : les manifestations à Hong Kong – premier marché horloger – depuis mars 2019, la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine et, plus récemment, la forte appréciation du franc par rapport à l'euro et la paralysie de l'économie chinoise par l'épidémie de coronavirus ». Une dernière remarque qui sera sans nul doute reprise lorsqu'il s'agira de commenter le développement économique en 2020...

Pour en revenir à 2019, ces différents indicateurs contrastés se traduisent dans nos comptes par une relative stabilité de l'impôt des personnes morales, sur laquelle nous reviendrons en détail plus loin. À relever toutefois que l'impôt perçu auprès des travailleurs frontaliers a affiché une progression de quelque 500'000 francs pour atteindre 3,2 millions. Il ne faut toutefois pas y voir une augmentation massive du nombre de frontaliers dans notre commune : sur l'ensemble du canton, 12 944 frontaliers étaient actifs à la fin de l'année, soit 541 de plus qu'un an plus tôt, la hausse ayant toutefois concerné avant tout les Montagnes (+272) et le Littoral (+193).

### 3.2. Situation démographique

Même si la barre des 11'000 habitants semble toujours lointaine, la chute démographique enregistrée au cours des deux années précédentes a été stoppée. Val-de-Travers comptait 10'666 habitants à fin 2019, soit quatre de plus qu'un an plus tôt. Une analyse de la situation montre toutefois que Val-de-Travers, qui reste la quatrième commune du canton, est attractive : si 484 habitants l'ont quittée en 2019, 550 s'y sont installées. Cette augmentation de 66 personnes est le fait d'arrivées en provenance d'autres communes neuchâteloises (323), suisses (134) ou étrangères (93). L'explication à la hausse finale de quatre unités s'explique par un mouvement naturel malheureusement négatif, de 135 décès pour 75 naissances seulement, un chiffre en recul par rapport à la centaine de nouveau-nés en moyenne des années précédentes.

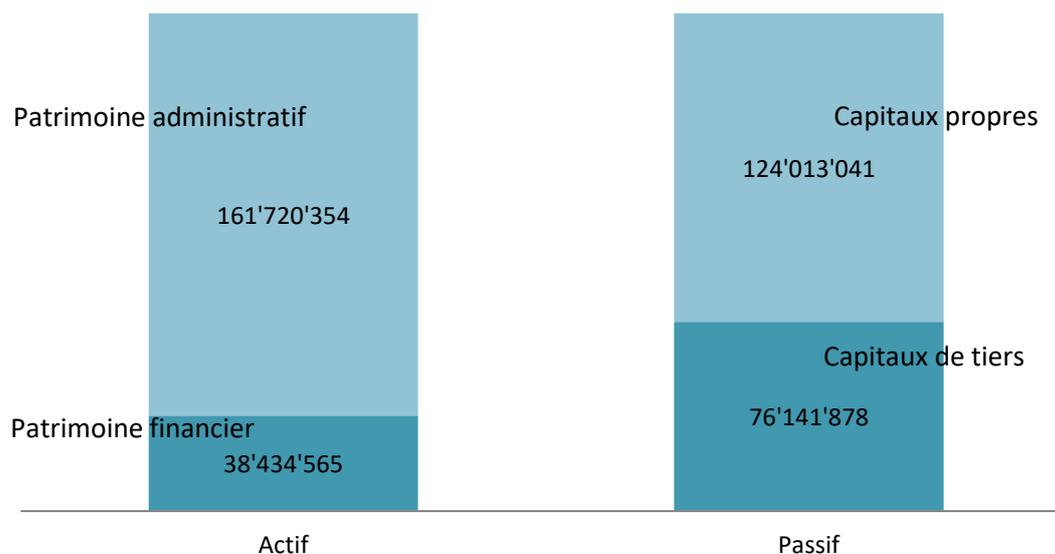
## 4. Présentation des comptes

### 4.1 Le bilan

Le total du bilan s'élève à 200'154'919 francs, en baisse de 7,4 millions. La baisse provient pour moitié de la diminution des actifs de régularisation. Le montant des *impôts à recevoir* a diminué de 3 millions car le canton a avancé la date du bouclage comptable. L'autre explication de la diminution du chiffre du bilan provient du patrimoine administratif, notamment les immeubles, dont la valeur a diminué à cause des amortissements comptables ordinaires. Le bilan détaillé est présenté dans le deuxième cahier. On y trouve par exemple une ligne par immeuble à l'actif ou une ligne par emprunt au passif.

L'actif est partagé entre patrimoine financier et patrimoine administratif. Ce dernier est défini comme l'ensemble des biens affectés aux tâches publiques. Les autres avoirs de la commune appartiennent au patrimoine financier.

Le passif distingue les fonds de tiers des capitaux propres.



### **Patrimoine financier**

Les immeubles du patrimoine financier ont été évalués à leur valeur de rendement.

Par mesure de simplification, la valeur de rendement des placements immobiliers a été calculée à partir du même taux pour tous les immeubles. La seule distinction étant opérée entre les bâtiments et les champs. Selon cette méthode nous considérons que les différences de situation, d'équipement, etc. se traduisent dans les loyers.

Espérance de rendement	4%	Appliqué aux champs
+ Frais d'exploitation	1,25%	
+ Frais d'entretien courant	1,25%	
+ Gros travaux	0,25%	
+ Entretiens spécifiques	0,25%	
+ Risque de vacance	0,20%	
Total	7,20%	Appliqué aux immeubles

Le patrimoine financier immobilier a été réévalué. Les prés et champs sont regroupés par cadastre, ce qui correspond au territoire des anciennes communes. Deux ont fait l'objet d'une diminution de valeur, pour un total de Fr. 4'900.-. Les autres ont été ajustés à la hausse pour une somme de Fr. 185'200.-, conformément aux recommandations cantonales découlant de celles de la Confédération.

Sur les 28 immeubles du patrimoine financier, trois ont été réévalués positivement pour Fr. 288'500, onze ont vu leur valeur diminuer pour un total de Fr. 689'600.- et quatorze ont conservé leur valeur. Le montant net de ces corrections a été prélevé à la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier pour un montant de Fr. 220'800.-.

### **Patrimoine administratif**

Les immeubles et titres du patrimoine administratif sont évalués de la manière suivante :

- Les immeubles prennent une valeur qui correspond au 70% de leur valeur d'assurance-incendie.
- Les titres sont évalués à la valeur proportionnelle des fonds propres figurant au dernier bilan bouclé de l'entité concernée.
- Les forêts ont été évaluées à 60 centimes le mètre-carré.

Il n'est pas d'usage de procéder chaque année à des réévaluations complètes du patrimoine administratif. Nous surveillons cependant les révisions de valeur d'assurance. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier

2016, 43 bâtiments du patrimoine administratif ont été réévalués par l'ECAP, dont deux sont des stations de pompage, non concernées par la réévaluation. Sur les 41 immeubles concernés, l'évaluation a été prononcée 40 fois à la hausse. Dans le dernier cas, la valeur comptable théorique aurait été inférieure à la valeur 2016, mais par le jeu des amortissements elle est désormais inférieure à cette valeur théorique. Aucune réévaluation n'a donc dû être enregistrée durant l'exercice sous revue.

### Capitaux de tiers

La liste des emprunts au 31 décembre 2019 figure en annexe aux comptes annuels.

La dette communale proprement dite s'élève à environ 54 millions de francs.

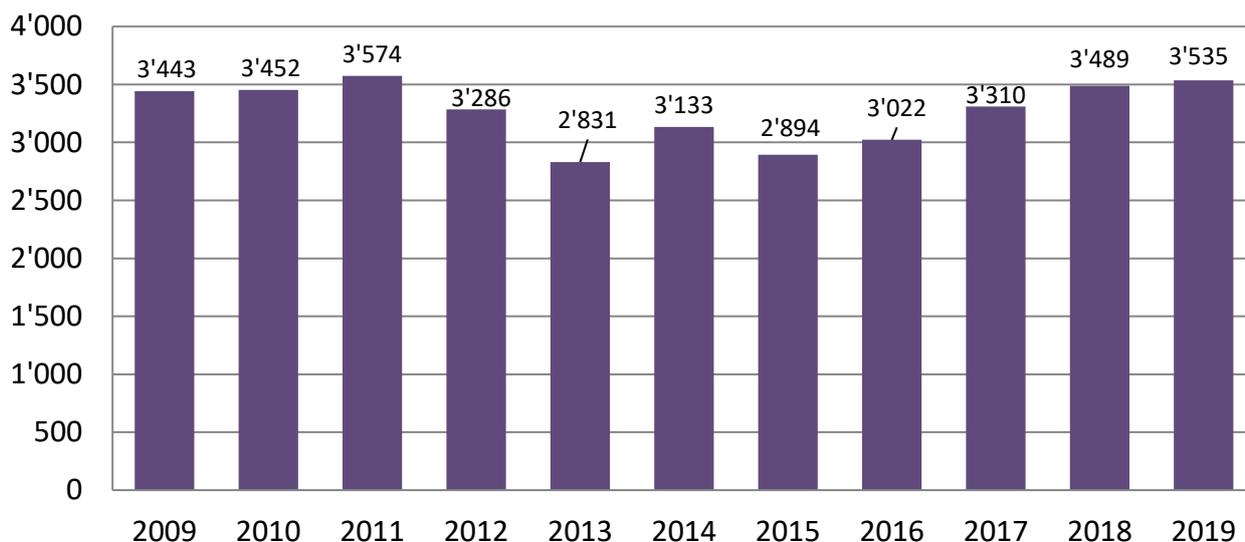
L'endettement net de la commune se détermine comme suit :

	31.12.2019	31.12.2018
Engagements courants	4'574'800	4'768'463
Dettes à court terme	12'500'000	13'500'000
Dettes à long et moyen termes	53'904'858	51'550'159
Provisions	1'505'873	5'485'504
Passifs transitoires	2'176'030	2'443'114
Eng. envers les fonds de tiers	1'480'317	1'490'796
Capitaux de tiers	<u>76'141'878</u>	<u>79'238'036</u>
./. Patrimoine financier	38'434'565	42'035'130
<b>Endettement net</b>	<b>37'707'313</b>	<b>37'202'906</b>

Le taux d'endettement net, de 137%, reste acceptable. Ce taux est considéré comme bon en dessous de 100% (cela signifierait qu'une année de revenus d'impôts couvrirait l'entier de la dette) ; il est mauvais au-delà de 150%. Il convient malgré tout de porter une attention particulière sur les facteurs pouvant aggraver l'endettement. Si ce ratio reste supportable en soi, il est en augmentation depuis quelques années. Il s'élevait à 121% pour l'année 2017.

L'endettement net par habitant se présente comme suit :

### Dette nette par habitant



La courte hausse de l'effectif de la population ne compense pas l'augmentation de la dette communale. La dette par habitant continue donc la progression entamée en 2016.

La conférence des directeurs cantonaux des finances estime que l'endettement est important au-delà de 2'500 francs par habitant. Avec un montant de 3'535 francs, la situation de notre commune n'est donc pas idéale. Si elle est dans la moyenne de l'ensemble des communes neuchâteloises

(Fr. 3'458.-), elle présente depuis 2015 une progression plutôt inquiétante, même si celle-ci s'explique et si elle a ralenti par rapport aux années passées.

La structure par prêteur à moyen et long termes est assez équilibrée. Notre plus important créancier reste PostFinance, avec une part de 16,3% du total.

*Structure des emprunts par prêteur (arrondi au franc)*

Prêteur	Solde au 31.12.2019	Nombre d'emprunts	Solde au 31.12.2018	Nombre d'emprunts
PostFinance	10'800'000	6	10'800'000	6
SUVA	9'000'000	3	4'000'000	2
Caisse de pensions de la Poste	7'000'000	1	7'000'000	1
Banque cantonale de Genève	5'151'246	2	5'317'101	2
Alpiq Holding AG	5'000'000	3	0	0
Canton des Grisons	10'000'000	2	5'000'000	1
Canton de Neuchâtel	4'474'471	21	4'830'363	22
UBS	3'150'590	3	3'655'030	3
Banque Cantonale Neuchâteloise	2'762'000	4	1'388'000	2
Rentes genevoises assurances	2'300'000	2	2'500'000	2
Caisse de pensions police GE	2'000'000	1	2'000'000	1
VZ Bank	2'000'000	1	2'000'000	1
Confédération helvétique	1'883'925	15	2'094'540	15
Fondation neuchâteloise de secours aux chômeurs	700'000	1	700'000	1
Fondation Jequier	100'000	1	75'000	1
KA Finanz	78'000	1	151'000	3
Raiffeisen	4'625	1	9'125	1
<b>Total</b>	<b>66'404'858</b>	<b>64</b>	<b>51'550'159</b>	<b>64</b>

Au 31 décembre 2019, la commune bénéficiait de 4 emprunts à court terme aux conditions suivantes :

Prêteur	Montant	Echéance	Conditions
Alpiq	3'000'000	01.01.2020	0,00 %
Alpiq	2'000'000	03.01.2020	- 0,10 %
BCN	2'500'000	31.01.2020	- 0,10 %
Canton des Grisons	5'000'000	14.02.2020	- 0,20 %

*Risques liés à la dette communale*

Toute décision de dépense persistante représente un risque compte tenu de la variabilité des recettes communales. Les charges d'intérêts sont de cette nature, en proportion du niveau de l'endettement.

Le risque spécifique de la dette est le risque de taux. À savoir le danger qu'une hausse des taux sur les marchés financiers n'induisse une augmentation non maîtrisée et difficilement supportable de la charge d'intérêts.

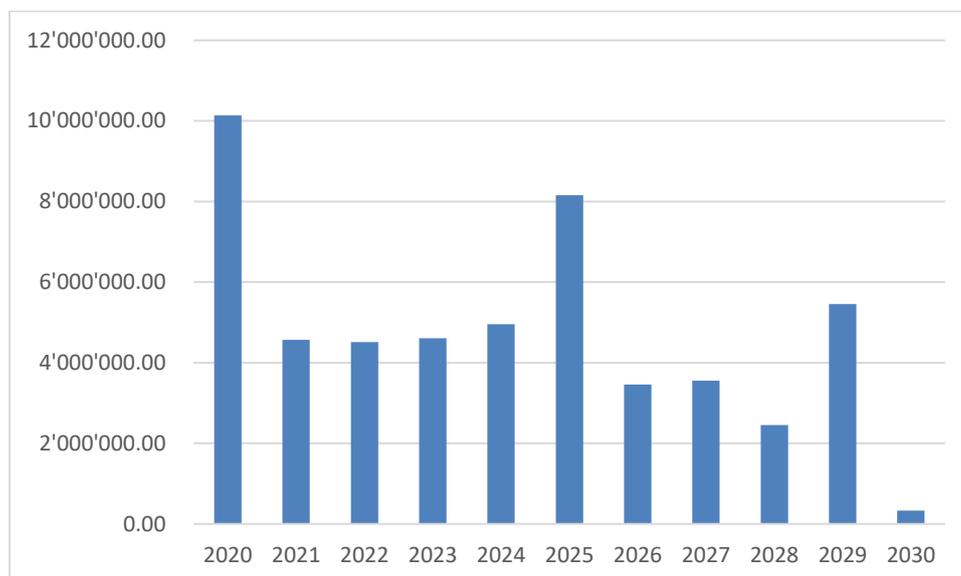
Le recours à des emprunts à terme et à taux fixes permet de maîtriser le risque de taux sur la durée de l'emprunt. À l'échéance du prêt, la commune doit cependant souvent renouveler le contrat aux conditions du moment. Le risque de taux n'est donc pas absent, mais il est reporté à une échéance connue.

Les emprunts à court terme n'offrent pas cette sécurité, mais ils présentent, sur la durée, un taux d'intérêt moyen inférieur aux emprunts à taux fixes. Le taux d'un emprunt à terme contient en effet une prime de risque. Le contrat à taux variable économise cette prime.

La politique de la commune en matière de risque de taux vise une répartition des emprunts sur diverses échéances. L'objectif étant de réduire le risque en le diversifiant. Il s'agit en somme de construire un portefeuille d'emprunts équilibré de façon analogue à un portefeuille de titres de placement.

Les emprunts à taux variable représentent un cinquième de la dette (18.8%).

Le profil d'extinction des emprunts à moyen et long termes se présente comme suit :



Nous considérons qu'il présente une répartition équilibrée des échéances. Le risque de taux d'intérêts que présente la dette communale est assez limité.

#### *Coût de la dette communale*

La charge d'intérêt continue de bénéficier d'un marché très favorable. Grâce à des remboursements qui ont été renouvelés à des conditions plus avantageuses, et surtout grâce à l'importante proportion d'emprunts à court terme, le taux moyen s'est établi à 0,72 % contre 0,85 % en 2018.

En faisant abstraction des emprunts à taux nul ou négatif, le taux de la dette s'est établi à 1,01 % (1,24 % en 2018). C'est ce taux qui est utilisé pour le calcul des imputations d'intérêts. L'évolution favorable du coût de la dette se fait donc sentir non seulement sur le résultat global de la commune, mais également sur les charges des domaines autofinancés.

Ce taux très favorable permet que la part de la charge d'intérêt en proportion des revenus déterminants devienne dérisoire à 0,2 %, ce qui est très bon. Ce ratio est en effet considéré comme bon en dessous de 4 %.

Les emprunts à court terme ont généré un revenu sur taux négatifs de 13'709 francs en 2019.

On se rend malheureusement compte que la dégradation de la situation financière de la commune depuis 4 ans nous a fait passer en dessous d'un certain seuil, et que certains prêteurs qui figurent encore parmi nos créanciers ont refusé cette année de nous avancer des fonds. Les bonnes opportunités en matière d'emprunts vont ainsi probablement diminuer à l'avenir.

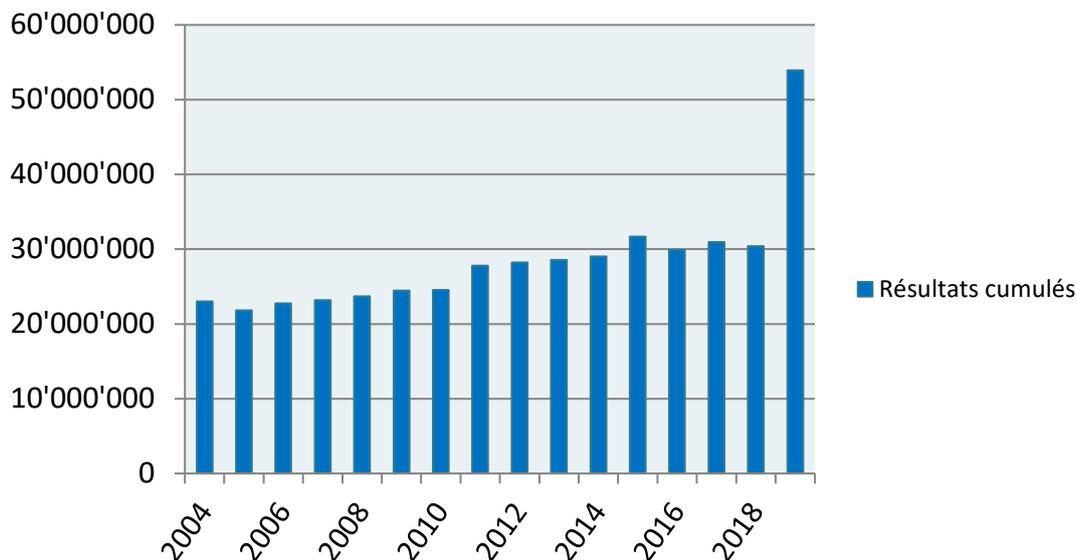
#### **Capitaux propres**

Une commune ne peut pas avoir de véritables fonds propres. La notion de fortune ou de capital social n'a en effet pas grand sens pour une collectivité publique. Le nouveau modèle comptable tient compte de cette particularité et répartit les capitaux propres en différentes catégories.

L'état du capital propre, qui figure en annexe, présente l'évolution détaillée de ses différentes composantes. Voici quelques éléments qui méritent, ou dont un arrêté impose, une présentation plus détaillée.

### **L'excédent du bilan**

C'est le cumul des résultats antérieurs. Il sert à absorber d'éventuels déficits futurs. En 2019, conformément aux directives cantonales, nous y avons versé l'excédent de la provision pour l'assainissement de la caisse de pensions, raison pour laquelle ce montant bondit à près de 54 millions, contre 30 millions à fin 2018.



### **Réserve Processus de fusion**

Il a été officiellement mis un terme à l'utilisation de cette réserve au 31 décembre 2011. Son solde de 1'393'215 francs est un montant résiduel qui servira à couvrir des décisions prises avant 2012 ou des dépenses liées directement à la fusion.

Le détail des montants concernés est le suivant :

	Disponible au 1.01.2019	Utilisé 2019	Disponible au 31.12.2019
Mise en œuvre contrat-région	41'092.85	115'500.00	0.00
2ème crédit NPR	965'472.60	266'347.00	699'125.60
Promotion économique et démographique	720'121.42	84'673.55	635'447.87
Etude de satisfaction	40'000.00	0	40'000.00
Solde sur zone 30	3'758.00	0	3'758.00
Extranet communal		33'508.35	
Marge	219'436.33		111'520.83
	<u>1'989'881.20</u>	<u>500'028.90</u>	<u>1'489'852.30</u>

De la marge ne pourrait potentiellement être utile qu'une somme de 50'000 francs pour l'aménagement de la salle du Conseil général et la mise en œuvre de l'archivage. La différence non nécessaire de Fr. 61'520.83 a été dissoute au 31 décembre 2019 par un revenu extraordinaire.

### **Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres**

Les réserves pour l'approvisionnement en eau, l'épuration, les déchets ou le chauffage à distance évoluent en fonction du résultat du chapitre correspondant. Elles augmentent lorsque ces services réalisent un bénéfice, et diminuent dans le cas contraire. S'agissant d'une évolution purement arithmétique, ces réserves peuvent devenir négatives. On parle alors d'avances aux financements

spéciaux. Les financements spéciaux portent le numéro 2900 et sont présentés dans le bilan détaillé, ainsi que dans l'annexe relative au capital propre.

Le service des eaux présente en 2019 un bénéfice attendu de 212'796 francs, soit 10 % du total des charges. Ce résultat a été affecté à la réserve, qui s'élève à 968'432 francs au 31 décembre. La perspective d'investissements importants dans les années à venir incite le Conseil communal à maintenir malgré tout le prix de l'eau à son niveau actuel.

Le chapitre du traitement des eaux usées et de l'évacuation des eaux claires termine lui aussi sur un résultat positif. Le budget prévoyait une perte, mais les charges, nettement inférieures au budget, sont restées en dessous du revenu de la taxe. La dotation de Fr. 193'455 au fonds de l'assainissement porte ce dernier au volume record de 1'504'821 francs. Les travaux relatifs à la prochaine étape du PGEE pourront être financés sans augmentation massive de la taxe d'épuration.

Les efforts pour maîtriser les coûts de l'évacuation des déchets des ménages portent leurs fruits depuis un certain temps. Après la subvention communale qui couvre le 25% des charges nette du chapitre, le service des déchets a dégagé un excédent de 266'673 francs. Dès 2020, le taux de couverture du chapitre par l'impôt retombera à 20%. La même année la charge d'amortissement sera sensiblement réduite, la plupart des conteneurs Moloks étant désormais payés. Avant de réduire la taxe, le Conseil communal veut cependant connaître la teneur de la nouvelle loi sur le traitement des déchets, qui devrait être révisé par le Grand Conseil en 2020. Cette dernière pourrait en effet prévoir que la taxe couvre une part plus importante du coût de traitement et d'élimination des déchets, voire même son intégralité.

Le chapitre des déchets des entreprises joue, lui, avec l'équilibre. Son financement spécial de Fr. 369'795 francs lui permettant à l'avenir d'absorber sans crainte de légers déficits comme celui de cette année.

## 4.2. Le compte de résultats

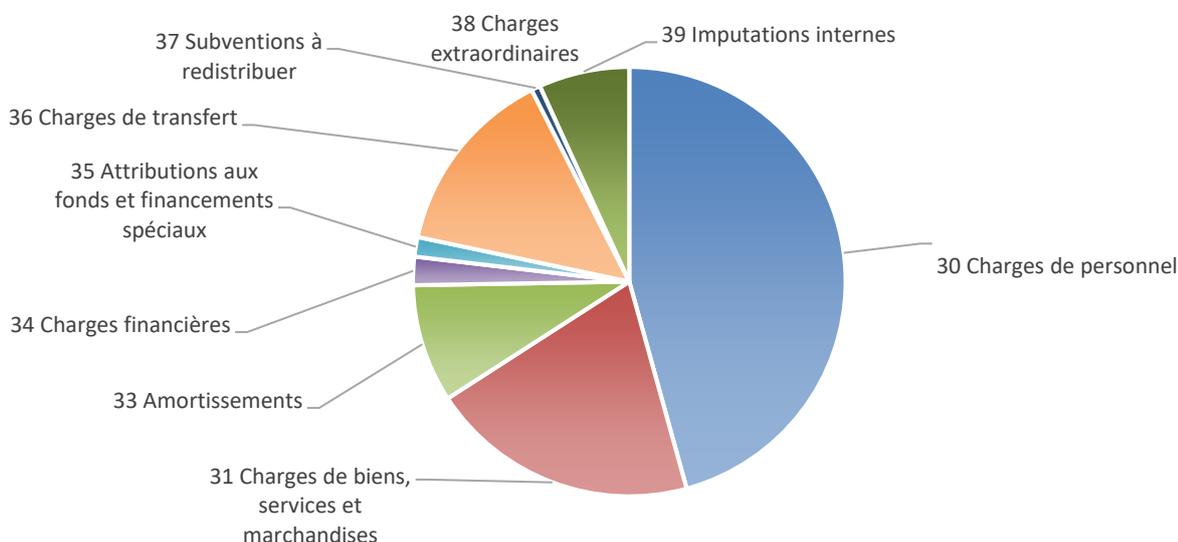
Le compte de résultats est présenté d'abord selon les comptes par nature. Il ressemble alors aux comptes d'une société commerciale. Un deuxième document présente le résultat d'après la classification fonctionnelle.

Chaque écriture comptable renseigne trois domaines distincts :

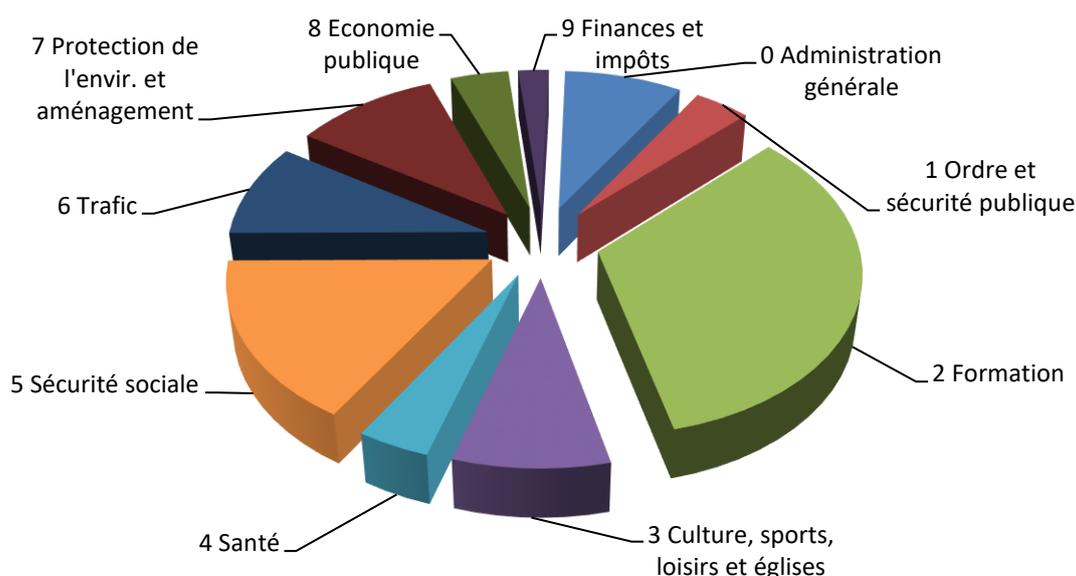
1. Le compte proprement dit, qui détermine la nature de la charge ou du revenu, et dont la synthèse est le document intitulé *Compte de résultats*.
2. Le code fonctionnel, qui classe les opérations par domaine de politique publique. Cette classification est présentée de manière globale sur le document intitulé *Compte de fonctionnement*.
3. Le code du service, qui regroupe les charges et dépenses dont chaque service est responsable.

Le deuxième cahier présente le détail des comptes selon chacune de ces trois classifications.

Les charges par natures se répartissent comme suit :



Réparties par politique publique (classification fonctionnelle), les charges se distribuent ainsi :



Le compte de résultats de la commune présente un déficit de 2'080'710 francs. Le budget prévoyait une perte de 3,5 millions. Lorsque les comptes présentent un visage plus avenant que le budget, il est d'usage de se gausser de ces collectivités publiques qui sous-évaluent systématiquement leurs recettes fiscales. Ici il n'en a rien été. Les impôts ont même été moins élevés que prévus. La principale explication de l'amélioration est le niveau des charges, qui s'affiche plus d'un million plus bas que budgété.

### Les impôts

Les impôts sont la mauvaise surprise des comptes 2019. À l'automne 2018, à l'heure d'élaborer le budget 2019, nous avons compté sur une baisse des revenus fiscaux. Dans notre élan nous avons même budgété des impôts 2019 plus bas que les impôts 2017. Et ce dans une grande ampleur : 1,2 million. Malheureusement, nous n'avons encore pas été assez pessimistes. Le revenu des impôts 2019 s'affiche 2,1 millions en dessous des impôts 2017 ; ils sont à peine meilleurs que ceux de 2018, exercice dont le fort recul des recettes fiscales avait pu être compensé par un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle. En 2019, les conditions ne sont plus réunies pour en faire autant et la baisse des recettes nous frappe de plein fouet.

Rappelons l'évolution qu'ont vécu notre coefficient d'impôt et la répartition de l'impôt entre le canton et les communes au gré de différentes décisions rappelées ci-après :

	Jusqu'en				
	2013	2014	2015-16	2017	Dès 2018
Coefficient communal	72	79	78	77	76
Impôt sur les personnes morales	50,0 %	38,5 %	38,5 %	38,0 %	38,5 %
Impôt sur les personnes physiques	35,6 %	39,1 %	38,8 %	38,3 %	37,8 %
Impôt à la source	35,6 %	39,1 %	38,8 %	38,3 %	37,8 %
Impôt sur les frontaliers	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %

Pour rappel, à partir de 2014 est entrée en vigueur l'harmonisation de la répartition des impôts, par laquelle le canton perçoit une plus grande part des impôts sur les personnes morales, soit 71,5% au lieu de 50%, en échange de 7 points d'impôts sur les personnes physiques.

En 2015 la commune de Val-de-Travers a réduit son coefficient de 1 point.

Dès 2017, un point d'impôt a été transféré des communes vers le canton pour financer la Police unique du canton de Neuchâtel.

Et en 2018, un point d'impôt supplémentaire a été transféré par les communes à titre de contribution à l'assainissement des finances cantonales. (À prendre dans un pot pour verser dans un autre on remplit l'un dans la même mesure où on vide l'autre.)

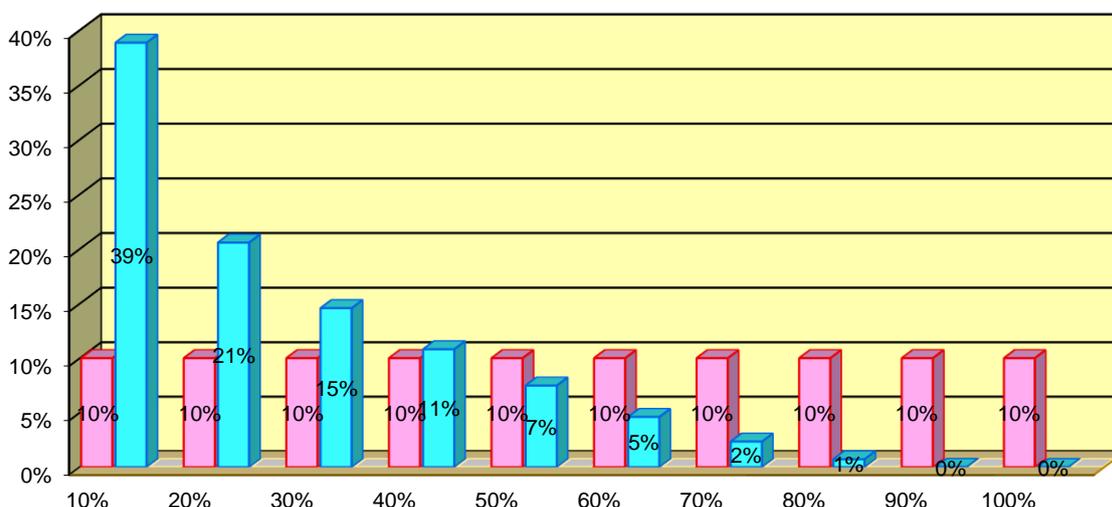
Vu les difficultés financières des communes industrielles proches de la frontière, la bascule prévue de l'impôt sur les frontaliers a heureusement été écartée lors de la réforme de la fiscalité votée en 2019 par le Canton. Elle reviendra sur la table des autorités cantonales en 2021, au travers de plusieurs motions concernant des dossiers financiers.

### Impôt des personnes physiques

L'impôt sur les personnes physiques s'est élevé à 23'834'645 francs, contre 23'463'948 en 2018, année de la grosse baisse. Cet impôt s'élevait encore à 25'626'975 francs en 2017.

L'impôt sur les revenus de l'année en cours (tranches 2019 et taxations 2018) présente une augmentation de 430'000 francs, soit 2,5%. Cette évolution réjouissante est contrebalancée par une baisse de l'impôt sur la fortune de plus de 8%. Impôt sur la fortune dont le 15% est payé par 18 contribuables seulement.

La répartition de l'impôt entre les contribuables suit un peu le principe de Pareto : 20% de la population paie le 60% du total des impôts. Et les trois quarts de l'impôt des personnes physiques sont couverts par seulement 30% de la population. Cette répartition est stable depuis la naissance de la commune.

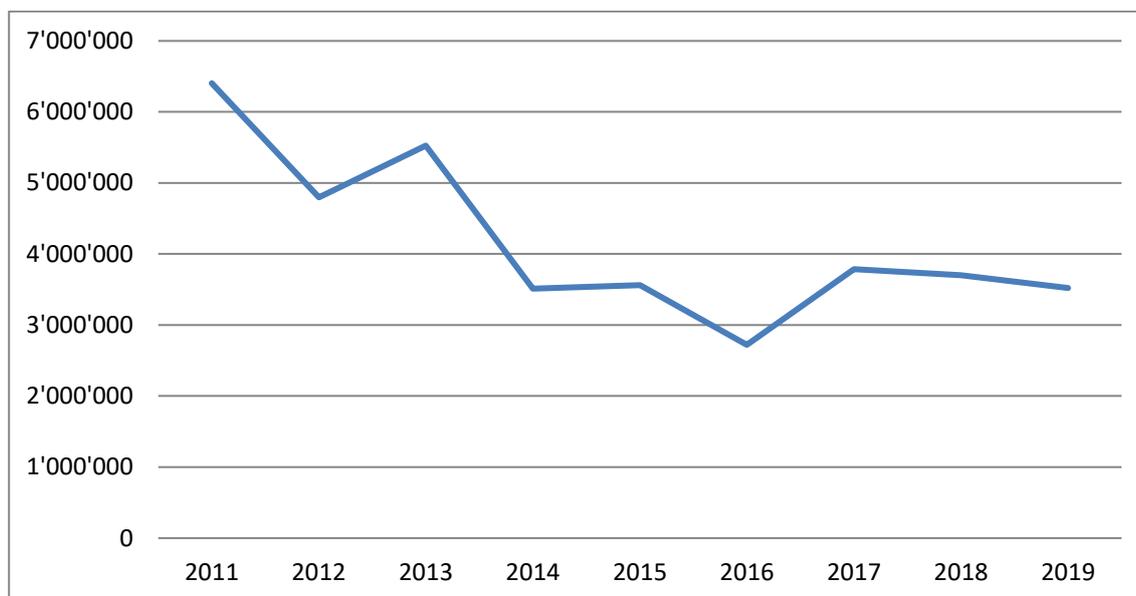


Les barres de gauche représentent la proportion de contribuables par tranche de 10%, les barres de droite la part de l'impôt total payée par la tranche en question.

La valeur du point d'impôt s'est établie en 2019 à 264'298 francs. Soit 24,78 francs par habitant contre 24,77 un an plus tôt. En 2018, le point d'impôt par habitant était en moyenne de 32,2 francs dans le canton. Sur 36 communes, nous nous réjouissons l'an dernier que Val-de-Travers était passée du 34<sup>ème</sup> au 31<sup>ème</sup> rang. Force nous a malheureusement été de constater que nous avons retrouvé notre 34<sup>ème</sup> place. Seules les deux autres communes du Val-de-Travers affichent des points d'impôt par habitant encore plus faibles.

### Impôt des personnes morales

L'impôt sur les personnes morales a rapporté en 2019 3'521'360 francs. La baisse de 170'000 francs observée en comparaison de l'exercice 2018 provient de l'impôt sur le capital et de notre part au fonds de répartition. L'impôt sur le bénéfice présente lui une hausse de 7%, reflet de la bonne marche des affaires l'an dernier.



Une partie de la baisse constatée ces dernières années s'explique bien sûr par la réforme de l'imposition des personnes morales. Pour rappel, le taux d'impôt sur le bénéfice était encore de 10% en 2011, il a ensuite baissé d'un point chaque année pour trouver son niveau définitif de 5% en 2016. Malgré cela, jusqu'en 2016, la diminution était proportionnellement plus importante que la baisse du coefficient. L'explication de la baisse était à rechercher dans les difficultés que rencontrait l'industrie de l'horlogerie de luxe.

Depuis deux ans, la presse s'est à plusieurs reprises fait l'écho du redémarrage de notre industrie phare. Cette embellie n'a pas tardé à se traduire dans les chiffres, puisque l'impôt des personnes morales reste supérieur à ce qu'il était en 2014. À cela s'ajoute pour notre commune, depuis 2017, la fiscalisation de l'entreprise Celgene.

### 4.3. Le compte des investissements

Le compte des investissements est présenté selon la classification fonctionnelle sur deux niveaux. On distingue les investissements du patrimoine administratif des investissements du patrimoine financier, lesquels s'apparentent plutôt à des placements. Le deuxième volume présente le détail des comptes des investissements selon la classification fonctionnelle et par nature.

Pour s'éloigner un peu des considérations de pure comptabilité, il s'agit de revenir aux objets d'investissement eux-mêmes. Ces derniers sont présentés à la suite de l'annexe sur les tableaux intitulés *Contrôle des objets d'investissement*.

En 2019 les investissements sont une nouvelle fois en retrait. À 3,4 millions contre 4 millions en 2018 et 5,3 en 2017. Cette réduction des dépenses a permis de limiter l'aggravation de la situation sur le front de la dette communale.

Comme l'an dernier, c'est la traversée de Travers qui représente la plus grande part des dépenses, avec 1,1 million, soit 32% du total. Les autres objets représentent des dépenses nettement plus modestes. Seules les dépenses du 2<sup>ème</sup> crédit-cadre de politique régionale dépassent les 200'000 francs.

À Val-de-Travers, le niveau des investissements est traditionnellement faible. Avec la baisse des dépenses, 2019 réduit encore ce niveau puisque les investissements ont représenté 5,8% des dépenses totales. À titre indicatif, l'activité est considérée comme moyenne dès 10% et forte dès 20%. Cette faible activité en matière d'investissements est en corrélation avec les moyens financiers de la commune. Le degré d'autofinancement est ainsi resté au-dessus de la barre des 70%, à 82,2%. Notre commune a peu de moyens mais elle a su encore l'an dernier adapter ses dépenses à cette réalité.

### Crédits-cadres

Le crédit-cadre est un outil qui permet d'investir non dans un objet unique mais dans un programme. Le Conseil communal décide de la répartition du crédit-cadre en crédits d'objets. On parle alors de tirages, chaque objet étant muni d'un numéro de crédit distinct.

Huit crédits-cadres sont actuellement actifs :

Libellé	Montant	Date	Tirages 2019	Dépenses 2019
Renouvellement du parc véhicules de la voirie	600'000.00	07.12.2015	3 tirages pour un total de Fr. 103'900.00	Fr. 82'845.
Amélioration de la desserte forestière	190'000.00	07.12.2015	-	Fr. 84'365 pour un chemin qui sera terminé en 2020.
Réfection de toitures	800'000.00	07.12.2015	-	-
Rénovation des places de jeux	473'000.00	04.06.2018	Fr. 15'200.00 pour la place de jeu de Boveresse	Fr. 14'395.– pour le tirage concerné.
PGEE 2020-2030	19'000'000.00	25.11.2019	-	-
Mise en œuvre du contrat-région	1'500'000.00	22.06.2009	-	Fr. 115'500 pour le soutien extraordinaire à TBRC
2 <sup>e</sup> crédit-cadre politique régionale	1'500'000.00	22.10.2012	Fr. 116'000 pour le projet de Jacot Chocolatier Fr. 300'000 pour l'achat du bâtiment Tilleuls 6 à Noiraigue Fr. 200'000 pour le projet de Destination Val-de-Travers Fr. 93'500 pour le projet d'évolution de la Maison de l'Absinthe	Fr. 20'000 pour le parcours Totemi Fr. 243'694 pour la revitalisation des Mines d'Asphalte
Promotion démographique et économique	1'000'000.00	17.12.2012	-	Fr 6'418.70 pour la refonte du site web Fr. 38'204.40 pour la promotion de l'image Fr. 27'251.55 pour la politique en faveur des aînés Fr. 12'798.90 pour le commerce de proximité

#### 4.4. Le tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est le dernier document des comptes avant l'annexe. On peut le définir comme un compte de l'origine. Il montre comment une situation de liquidité prend naissance, contrairement à la comptabilité ordinaire qui s'intéresse aux engagements, et comment évolue le patrimoine indépendamment de sa nature.

Cette présentation comprend trois parties :

1. Le flux de trésorerie généré par l'activité d'exploitation. C'est la variation de liquidités liée à nos activités ordinaires de collectivité publique. Il s'établit en 2019 à 1'847'640 francs.
2. Le flux de trésorerie provenant des investissements et des placements est naturellement le plus souvent négatif. Il s'élève pour notre commune à 2,7 millions, soit 3,2 millions pour le financement des investissements nets, compensés partiellement par 447'000 francs provenant du patrimoine financier à cause de la diminution de sa valeur (vente et réévaluations).

3. Le flux de trésorerie provenant des activités de financement découle en général des deux autres. On comprend ci-dessus que l'exploitation n'a pas généré suffisamment de trésorerie pour financer l'activité d'investissement. Le besoin net de financement s'est élevé à 876'424 francs. Il a été surcompensé par les activités de financement, lesquelles ont généré un apport de trésorerie de 1,4 million de francs. Le solde correspond à une augmentation des liquidités de la commune de 478'000 francs.

#### 4.5. L'annexe aux comptes et les informations complémentaires

Quoique son nom relègue cette partie à un rôle secondaire, l'annexe représente la plus grande partie du cahier que vous tenez entre vos mains. Elle se décline en :

1. Principes comptables
2. État du capital propre
3. Tableau des provisions
4. Tableaux des participations et des titres
5. Tableau des garanties
6. Tableau des immobilisations
7. Indications supplémentaires
  - a. État de la dette
  - b. Décompte des crédits cadres de développement

Ces différents éléments précisent certaines rubriques stratégiques du bilan communal.

L'annexe est complétée par différentes informations :

- Contrôle des crédits
  - Contrôle des objets d'investissement
  - Liste des crédits du Conseil communal

Le tableau de contrôle des crédits, évoqué aussi plus haut, présente les différents objets d'investissement. Chaque objet y est présenté par dicastère, avec indication de la date du crédit, de l'autorité qui l'a décidé et du montant voté. Les dépenses et recettes 2019 sont présentées seules et en cumul avec les chiffres des années antérieures. Les commentaires des services sont mis en regard des tableaux.

- Indicateurs financiers

Ce tableau d'une page répertorie les indicateurs financiers que chaque commune suisse a l'obligation de rendre publics. Il s'agit des ratios les plus utilisés pour déterminer la bonité financière d'une collectivité publique. Nous en avons évoqués quelques-uns plus haut dans le rapport. L'évaluation de la situation financière au moyen de ratios peut se faire en comparaison avec des valeurs indicatives et dans une perspective historique. C'est pourquoi ce document présente les normes généralement admises en Suisse et les ratios depuis 2016.

- Et sur un deuxième cahier les détails relatifs aux comptes :
  - Bilan détaillé présenté sur 7 niveaux
  - Comptes de fonctionnement selon la classification fonctionnelle présentés sur 7 niveaux
  - Comptes de fonctionnement selon la classification par service, également sur 7 niveaux
  - Comptes des investissements selon la classification fonctionnelle
  - Comptes par nature sur 5 positions.

C'est dans ce deuxième cahier qu'on cherchera le détail de la répartition des charges de telle tâche publique ou les comptes précis de tel service communal.

## 5. Programme de législature

Présenté en novembre 2016 au Conseil général, le programme de législature 2016-2020 se décline en une vingtaine de projets. Un point de situation détaillé avait été présenté dans un cahier distinct en annexe au rapport à l'appui des comptes 2019. Étant donné que la législature est exceptionnellement prolongée jusqu'à fin décembre 2020 compte tenu de la crise sanitaire actuelle, le Conseil communal a décidé de porter le bilan final de ce programme à l'ordre du jour de la dernière séance de la législature, soit en décembre prochain.

## 6. Conclusion

Si ce rapport n'avait pas été écrit en pleine crise sanitaire, nous aurions sans doute été tentés de relever que les années passent et se ressemblent, financièrement en tout cas. Les comptes 2019 ont un air de « déjà-vu », et s'il est bon de se féliciter d'un déficit moins élevé que prévu, de prime abord acceptable (3% des charges), celui-ci inquiète de par sa régularité.

Depuis 2016, à l'exception de 2018 par le biais de régularisations comptables, notre commune s'est installée dans les chiffres rouges, qu'elle ne quittera certainement pas cette année. Val-de-Travers reste néanmoins solide et sa fortune, cumulée à sa réserve de politique conjoncturelle, lui permet de faire face. Mieux : la commune continue d'aller de l'avant, de mener des projets, d'investir, en cherchant, modestement et à la hauteur de ses moyens, à améliorer sans cesse son attractivité. Les résultats sont modestes, mais encourageants (la démographie a repris de timides couleurs, l'emploi se développe) et le Conseil communal reste convaincu que la situation serait plus mauvaise aujourd'hui s'il avait, dès 2016, redimensionné la structure communale, ce qui aurait inévitablement conduit à une baisse des prestations. Il a préféré maintenir celles-ci, tout en cherchant continuellement à réaliser des économies.

L'installation dans la durée d'un déficit demandera pourtant un jour que de telles mesures soient prises et que l'appareil communal soit adapté aux moyens à disposition. Les conséquences économiques de la crise actuelle, que nous ne mesurons pas encore pleinement, demanderont néanmoins d'autres réponses, qui fragiliseront plus encore la structure financière de notre commune. Les défis à venir seront nombreux. Pour l'heure, il s'agit de prendre acte du résultat de l'année écoulée, de relever les éléments qui ont permis de limiter les pertes et de remercier votre autorité pour le travail effectué, ainsi que l'ensemble des services de l'administration communale pour son engagement en faveur de la commune et de la population de Val-de-Travers.

En vous invitant à accepter ce rapport à l'appui des comptes et les arrêtés qui lui sont liés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, nos meilleures salutations.

Val-de-Travers, le 15 avril 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
LE PRÉSIDENT :                      LE CHANCELIER :

Christophe Calame

Christian Reber



## APPROBATION DES COMPTES 2019



### LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu le rapport du Conseil communal, du 15 avril 2020 ;  
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;  
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;  
vu le règlement des finances, du 7 décembre 2015 ;  
vu le préavis favorable de la Commission de gestion et des finances, du 25 mai 2020 ;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

**Article premier** Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2019, qui comprennent :

a) le compte de résultat, qui se présente en résumé comme suit :

Charges d'exploitation	Fr.	68'101'462.81
Revenus d'exploitation	Fr.	61'666'251.39
Résultat des activités d'exploitation (déficit)	Fr.	-6'435'211.42
Résultat provenant des financements	Fr.	1'932'856.60
Résultat extraordinaire	Fr.	2'421'644.33
<b>Résultat total (déficit)</b>	<b>Fr.</b>	<b>-2'080'710.49</b>

b) le compte des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	3'446'749.10
Recettes	Fr.	275'805.75
Investissements nets (augmentation)	Fr.	3'170'943.35

c) pour information, les dépenses et recettes concernant le patrimoine financier :

Dépenses	Fr.	0.00
Recettes	Fr.	0.00

d) le bilan au 31 décembre 2019.

**Art. 2** La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2019 est approuvée.

**Art. 3** <sup>1</sup>Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

<sup>2</sup>Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au service des communes.

Val-de-Travers, le 19 juin 2020

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

LE PRESIDENT :

LA SECRETAIRE :

Roland Schorderet

Margherita Giovenco





FIDUCIAIRE  
DEUBER & BEURET SA

## Rapport de révision des comptes de la Commune de Val-de-Travers

### Exercice 2019

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes pour l'exercice 2019 de la Commune de Val-de-Travers, selon les directives du 20 janvier 2016 aux organes de révision des comptes communaux du département des finances et des affaires sociales.

Ce contrôle a été effectué les 14, 15 et 16 avril 2020 dans les bureaux de l'administration communale.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

#### ***Responsabilité du Conseil communal***

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### ***Responsabilité de l'organe de révision***

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclus la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



FIDUCIAIRE  
DEUBER & BEURET SA

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

***Opinion d'audit***

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse ainsi qu'à la LFinEC du 24 juin 2014.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision ( LSR ) et d'indépendance ( art. 728 CO et art LSR ) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux directives du 20 janvier 2016 aux organes de révision des comptes communaux du département des finances et des affaires sociales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Cortailod, le 18 mai 2020

Thierry Beuret  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

Antoine Deuber  
Expert-réviser agréé



<b>Bilan condensé</b>		<b>situation au 31.12.2019</b>	<b>situation au 31.12.2018</b>
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>200'154'919.35</b>	<b>207'571'890.09</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>38'434'565.44</b>	<b>42'035'130.05</b>
100	Liquidités et placements à court terme	5'640'856.87	5'162'582.80
101	Créances	14'426'822.62	15'049'258.05
104	Actifs de régularisation	4'611'086.83	7'623'747.42
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	58'098.37	56'121.03
107	Placements financiers à long terme	19'085.00	18'505.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	13'678'615.75	14'124'915.75
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>161'720'353.91</b>	<b>165'536'760.04</b>
140	Immobilisations corporelles du PA	153'395'195.68	157'409'851.86
142	Immobilisations incorporelles	690'259.95	395'872.75
144	Prêts	1'900'331.28	1'996'468.43
145	Participations, capital social	5'734'567.00	5'734'567.00
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>-200'154'919.35</b>	<b>-207'571'890.09</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>-76'141'878.05</b>	<b>-79'238'036.39</b>
200	Engagements courants	-4'574'799.96	-4'768'462.93
201	Engagements financiers à court terme	-12'500'000.00	-13'500'000.00
204	Passifs de régularisation	-2'176'030.43	-2'443'113.59
205	Provisions à court terme	-614'474.12	-544'339.16
206	Engagements financiers à long terme	-53'904'857.70	-51'550'159.85
208	Provisions à long terme	-891'398.68	-4'941'164.40
209	Fin. spéciaux et fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-1'480'317.16	-1'490'796.46
<b>29</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>-124'013'041.30</b>	<b>-128'333'853.70</b>
290	Financements spéciaux	-3'946'432.38	-3'284'829.11
291	Fonds	-4'423'400.06	-4'746'005.24
294	Réserve de politique budgétaire	-13'070'082.34	-13'070'082.34
295	Réserve liée au retraitement	-47'778'752.36	-75'708'037.45
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-887'711.23	-1'108'511.23
299	Excédent/découvert du bilan	-53'906'662.93	-30'416'388.33





Compte de résultats	Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>68'101'462.81</b>	<b>69'169'300</b>	<b>-1'067'837</b>	<b>68'035'973.32</b>	<b>65'489</b>
30 Charges de personnel	31'817'535.21	31'774'000	43'535	31'030'976.12	786'559
31 Charges de biens et services et autres ch..	13'998'297.22	14'515'000	-516'703	13'809'511.43	188'786
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'187'548.63	6'069'000	118'549	6'346'940.39	-159'392
35 Attributions aux fonds et financements spé..	1'023'510.20	789'900	233'610	832'085.19	191'425
36 Charges de transfert	9'892'601.07	10'597'100	-704'499	10'644'711.75	-752'111
37 Subventions à redistribuer	469'213.45	460'000	9'213	448'869.66	20'344
39 Imputations internes	4'712'757.03	4'964'300	-251'543	4'922'878.78	-210'122
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-61'666'251.39</b>	<b>-61'915'100</b>	<b>248'849</b>	<b>-60'710'038.63</b>	<b>956'213</b>
40 Revenus fiscaux	-27'601'219.47	-28'433'100	831'881	-27'411'460.44	189'759
41 Patentes et concessions	-89'368.50	-65'000	-24'369	-27'891.21	61'477
42 Taxes et redevances	-11'003'552.21	-10'753'500	-250'052	-10'611'380.17	392'172
43 Revenus divers	-310'936.96	-347'600	36'663	-394'195.40	-83'258
45 Prélèvements sur les fonds et financemen..	-365'220.88	-83'900	-281'321	-204'491.64	160'729
46 Revenus de transfert	-17'113'982.89	-16'807'700	-306'283	-16'688'871.33	425'112
47 Subventions à redistribuer	-469'213.45	-460'000	-9'213	-448'869.66	20'344
49 Imputations internes	-4'712'757.03	-4'964'300	251'543	-4'922'878.78	-210'122
<b>Résultat des activités d'exploitation</b>	<b>6'435'211.42</b>	<b>7'254'200</b>	<b>-818'989</b>	<b>7'325'934.69</b>	<b>1'021'702</b>
34 Charges financières	1'484'118.11	817'000	667'118	948'769.34	535'349
44 Revenus financiers	-3'416'974.71	-2'256'800	-1'160'175	-2'925'218.61	-491'756
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>-1'932'856.60</b>	<b>-1'439'800</b>	<b>-493'057</b>	<b>-1'976'449.27</b>	<b>43'593</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4'502'354.82</b>	<b>5'814'400</b>	<b>-1'312'045</b>	<b>5'349'485.42</b>	<b>1'065'295</b>
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	7.80	-8
48 Revenus extraordinaires	-2'421'644.33	-2'309'100	-112'544	-4'795'431.05	2'373'787
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-2'421'644.33</b>	<b>-2'309'100</b>	<b>-112'544</b>	<b>-4'795'423.25</b>	<b>2'373'779</b>
<b>Total du compte de résultats</b>	<b>2'080'710.49</b>	<b>3'505'300</b>	<b>-1'424'590</b>	<b>554'062.17</b>	<b>3'439'074</b>



Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
<b>0</b>	<b>Administration Générale</b>	<b>2'419'611.57</b>	<b>2'930'700</b>	<b>-511'088</b>	<b>2'780'238.30</b>	<b>-360'627</b>
01	Législatif et exécutif	1'002'934.80	1'021'100	-18'165	1'004'506.60	-1'572
02	Services généraux	1'416'676.77	1'909'600	-492'923	1'775'731.70	-359'055
<b>1</b>	<b>Ordre et sécurité publique</b>	<b>1'426'778.73</b>	<b>1'639'100</b>	<b>-212'321</b>	<b>1'368'242.00</b>	<b>58'537</b>
11	Sécurité publique	201'347.26	283'300	-81'953	219'298.80	-17'952
14	Questions juridiques	98'358.05	82'500	15'858	-77'893.60	176'252
15	Service du feu	896'981.70	1'000'200	-103'218	945'572.35	-48'591
16	Défense	230'091.72	273'100	-43'008	281'264.45	-51'173
<b>2</b>	<b>Formation</b>	<b>14'472'329.86</b>	<b>14'706'100</b>	<b>-233'770</b>	<b>12'839'524.11</b>	<b>1'632'806</b>
21	Scolarité obligatoire	14'033'779.51	14'259'900	-226'120	12'374'177.46	1'659'602
22	Ecoles spéciales	317'600.65	328'000	-10'399	346'047.40	-28'447
23	Formation professionnelle initiale	120'949.70	118'200	2'750	119'299.25	1'650
<b>3</b>	<b>Culture, Sports, Loisirs et Eglises</b>	<b>3'809'431.77</b>	<b>3'828'500</b>	<b>-19'068</b>	<b>3'313'082.16</b>	<b>496'350</b>
31	Héritage culturel	164'198.75	168'500	-4'301	171'163.30	-6'965
32	Culture, autres	292'235.97	288'500	3'736	279'661.17	12'575
34	Sports et loisirs	3'120'672.63	3'132'400	-11'727	2'597'050.43	523'622
35	Eglises et affaires religieuses	232'324.42	239'100	-6'776	265'207.26	-32'883
<b>4</b>	<b>Santé</b>	<b>97'018.81</b>	<b>460'300</b>	<b>-363'281</b>	<b>26'067.45</b>	<b>70'951</b>
42	Soins ambulatoires	94'624.01	456'100	-361'476	23'752.10	70'872
43	Prévention de la santé	1'197.60	3'400	-2'202	315.35	882
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	1'197.20	800	397	2'000.00	-803
<b>5</b>	<b>Sécurité sociale</b>	<b>7'634'250.34</b>	<b>7'828'700</b>	<b>-194'450</b>	<b>7'758'588.15</b>	<b>-124'338</b>
51	Maladie et accident	1'421'535.50	1'609'000	-187'465	1'655'181.05	-233'646
53	Vieillesse et survivants	34'090.30	32'000	2'090	33'719.05	371
54	Famille et jeunesse	1'924'797.91	1'774'100	150'698	1'489'169.94	435'628
55	Chômage	349'069.05	369'700	-20'631	322'547.00	26'522
56	Construction de logements sociaux	11'286.65	23'000	-11'713	16'741.45	-5'455
57	Aide sociale et domaine de l'asile	3'871'470.93	3'998'900	-127'429	4'219'229.66	-347'759
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	22'000.00	22'000	0	22'000.00	0
<b>6</b>	<b>Trafic</b>	<b>5'895'148.15</b>	<b>6'098'100</b>	<b>-202'952</b>	<b>5'748'164.23</b>	<b>146'984</b>
61	Circulation routière	4'585'858.25	4'757'300	-171'442	4'410'235.48	175'623
62	Transports publics	1'096'049.90	1'120'800	-24'750	1'122'848.75	-26'799
63	Transports, autres	213'240.00	220'000	-6'760	215'080.00	-1'840
<b>7</b>	<b>Protection environnement et aménagement</b>	<b>562'862.01</b>	<b>780'300</b>	<b>-217'438</b>	<b>621'569.31</b>	<b>-58'707</b>
71	Approvisionnement en eau	12'933.71	37'000	-24'066	29'651.84	-16'718
72	Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
73	Gestion des déchets	342'015.49	427'500	-85'485	334'861.41	7'154
74	Aménagements	49'632.45	71'400	-21'768	60'475.18	-10'843
75	Protection des espèces et du paysage	23'837.60	27'400	-3'562	23'718.95	119
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	46'582.05	72'000	-25'418	63'961.13	-17'379
77	Protection de l'environnement, autres	44'849.51	61'200	-16'350	29'123.00	15'727
79	Aménagement du territoire	43'011.20	83'800	-40'789	79'777.80	-36'767
<b>8</b>	<b>Economie publique</b>	<b>-1'113'779.95</b>	<b>-629'900</b>	<b>-483'880</b>	<b>-853'545.72</b>	<b>-260'234</b>
81	Agriculture	21'277.45	30'100	-8'823	19'524.09	1'753
82	Sylviculture	-114'771.24	6'000	-120'771	-132'418.14	17'647
84	Tourisme	96'654.90	105'500	-8'845	111'500.65	-14'846
85	Industrie, artisanat et commerce	7'828.30	11'500	-3'672	7'750.05	78
87	Combustibles et énergie	-1'124'769.36	-783'000	-341'769	-859'902.37	-264'867
<b>9</b>	<b>Finances et impôts</b>	<b>-33'122'940.80</b>	<b>-34'136'600</b>	<b>1'013'659</b>	<b>-33'047'867.82</b>	<b>-75'073</b>
91	Impôts	-27'568'684.48	-28'398'100	829'416	-27'351'820.44	-216'864
93	Péréquation financière et compensation..	-4'344'870.00	-4'344'900	30	-4'629'800.00	284'930
96	Administration de la fortune et de la dette	-1'178'318.91	-1'365'100	186'781	-1'030'975.43	-147'343
97	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-31'067.35	-28'500	-2'567	-35'271.95	4'205
99	Postes non répartis	-0.06	0	0	0.00	0
<b>Excédent des charges/revenus (-)</b>		<b>2'080'710.49</b>	<b>3'505'300</b>	<b>-1'424'590</b>	<b>554'062.17</b>	<b>1'526'648</b>



Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
<b>0</b>	<b>Administration Générale</b>	<b>79'997.60</b>	<b>160'000</b>	<b>-80'002</b>	<b>53'988.00</b>	<b>26'010</b>
01	Législatif et exécutif	35'116.80	0	35'117	0.00	35'117
02	Services généraux	44'880.80	160'000	-115'119	53'988.00	-9'107
<b>1</b>	<b>Ordre et sécurité publique</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>51'185.98</b>	<b>-51'186</b>
11	Sécurité publique	0.00	0	0	39'086.55	-39'087
15	Service du feu	0.00	0	0	2'876.43	-2'876
16	Défense	0.00	0	0	9'223.00	-9'223
<b>2</b>	<b>Formation</b>	<b>180'918.00</b>	<b>560'000</b>	<b>-379'082</b>	<b>20'714.65</b>	<b>160'203</b>
21	Scolarité obligatoire	180'918.00	560'000	-379'082	20'714.65	160'203
<b>3</b>	<b>Culture, Sports, Loisirs et Eglises</b>	<b>40'741.85</b>	<b>4'613'000</b>	<b>-4'572'258</b>	<b>11'464.93</b>	<b>29'277</b>
34	Sports et loisirs	40'741.85	4'280'000	-4'239'258	115'361.02	-74'619
35	Eglises et affaires religieuses	0.00	333'000	-333'000	-103'896.09	103'896
<b>4</b>	<b>Santé</b>	<b>60'431.75</b>	<b>220'000</b>	<b>-159'568</b>	<b>238'434.10</b>	<b>-178'002</b>
42	Soins ambulatoires	60'431.75	220'000	-159'568	238'434.10	-178'002
<b>5</b>	<b>Sécurité sociale</b>	<b>131'934.05</b>	<b>25'000</b>	<b>106'934</b>	<b>5'300.00</b>	<b>126'634</b>
54	Famille et jeunesse	131'934.05	25'000	106'934	5'300.00	126'634
<b>6</b>	<b>Trafic</b>	<b>1'069'385.16</b>	<b>2'524'200</b>	<b>-1'454'815</b>	<b>1'158'674.63</b>	<b>-89'289</b>
61	Circulation routière	1'069'385.16	2'524'200	-1'454'815	1'028'674.63	40'711
63	Transports, autres	0.00	0	0	130'000.00	-130'000
<b>7</b>	<b>Protection environnement et aménagement</b>	<b>843'059.84</b>	<b>4'739'900</b>	<b>-3'896'840</b>	<b>911'733.68</b>	<b>-68'674</b>
71	Approvisionnement en eau	478'897.35	330'000	148'897	222'589.18	256'308
72	Traitement des eaux usées	168'143.00	2'000'000	-1'831'857	-33'897.56	202'041
73	Gestion des déchets	0.00	150'000	-150'000	2'299.45	-2'299
74	Aménagements	32'531.40	1'628'700	-1'596'169	33'168.35	-637
75	Protection des espèces et du paysage	0.00	0	0	-23'803.75	23'804
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	15'513.60	0	15'514	0.00	15'514
77	Protection de l'environnement, autres	0.00	470'000	-470'000	0.00	0
79	Aménagement du territoire	147'974.49	161'200	-13'226	711'378.01	-563'404
<b>8</b>	<b>Economie publique</b>	<b>764'475.10</b>	<b>0</b>	<b>764'475</b>	<b>739'293.36</b>	<b>25'182</b>
82	Sylviculture	84'364.90	0	84'365	0.00	84'365
84	Tourisme	98'053.95	0	98'054	1'838.35	96'216
85	Industrie, artisanat et commerce	478'367.55	0	478'368	172'266.91	306'101
87	Combustibles et énergie	103'688.70	0	103'689	565'188.10	-461'499
<b>Excédent des charges/revenus (-)</b>		<b>3'170'943.35</b>	<b>12'842'100</b>	<b>-9'671'157</b>	<b>3'190'789.33</b>	<b>-19'846</b>



Classification fonctionnelle (résumé)	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
<b>9 Finances et impôts</b>	<b>0.00</b>	<b>1'105'400</b>	<b>-1'105'400</b>	<b>99'994.75</b>	<b>-99'995</b>
96 Administration de la fortune et de la dette	0.00	1'105'400	-1'105'400	99'994.75	-99'995
<b>Excédent des charges/revenus (-)</b>	<b>0.00</b>	<b>1'105'400</b>	<b>-1'105'400</b>	<b>99'994.75</b>	<b>-99'995</b>

**Tableau des flux de trésorerie**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	<b>Francs</b>	<b>Francs</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Perte de l'exercice	-2'080'710	-554'062
Amortissements du patrimoine administratif	6'187'549	6'346'940
<b>Autofinancement</b>	<b>4'106'839</b>	<b>5'792'878</b>
Réévaluations de prêts du patrimoine administratif	262'669	0
Diminution des créances	622'435	-343'453
Diminution des actifs de régularisation	3'012'661	-1'371'463
Augmentation des stocks, fournitures et travaux en cours	-1'977	-13'604
Pertes sur la vente du PF et pertes de change		18
Gains provenant de ventes du PF et gains de change	-4'120	6'463
Diminution des engagements courants	-193'663	-667'400
Augmentation des provisions à court terme du compte de résultats	70'135	-42'506
Diminution des provisions à long terme du compte de résultats	-4'049'766	-25'571'985
Diminution des passifs de régularisation	-267'083	-3'107
Prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-10'479	0
Attribution nette aux financements spéciaux	661'603	474'092
Prélèvements aux fonds	-300'736	55'077
Prélèvement à d'autres comptes de réserve du capital propre	-2'060'877	20'803'376
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>1'847'640</b>	<b>-881'614</b>
<b>Activités d'investissement et de placement</b>		
<b>Activités d'investissements du patrimoine administratif</b>		
Dépenses		
<i>dont:</i>		
Immobilisations corporelles du PA	-2'095'842	-3'867'743
Immobilisations incorporelles	-1'000'908	-125'230
Prêts accordés		-5'000
Subventions d'investissement accordées	-350'000	-130'000
Recettes		
<i>dont:</i>		
Remboursement de tiers pour des investissements	909	56'581
Subventions d'investissement acquises	274'897	816'366
Remboursement de prêts	0	96'011
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements PA</b>	<b>-3'170'943</b>	<b>-3'159'015</b>

	2019	2018
<b>Activités de placement du patrimoine financier</b>		
Dépenses		
<i>dont:</i>		
Placements financiers à long terme	580	-5'580
Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-473'700	-99'995
Recettes		
<i>dont:</i>		
Diminution d'immobilisations corporelles du patrimoine financier	920'000	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement PF</b>	<b>446'880</b>	<b>-105'575</b>
<b>Total investissements et placements</b>	<b>-2'724'063</b>	<b>-3'264'590</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>-876'424</b>	<b>-4'146'203</b>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement d'emprunts à long terme	-2'670'302	-4'979'021
Nouveaux emprunts à long terme	5'025'000	9'209'000
Diminution nette des engagements financiers à court terme	-1'000'000	-2'640'412
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>1'354'698</b>	<b>1'589'567</b>
<b>Diminution des liquidités selon bilan</b>	<b>478'274</b>	<b>-2'556'636</b>
<i>Disponibilités au 1er janvier</i>	5'162'583	7'719'218
<i>Disponibilités au 31 décembre</i>	<b>5'640'857</b>	<b>5'162'583</b>
	478'274	-2'556'636

## Principes de comptabilisation et d'évaluation

<i>Norme appliquée</i>	<p>Les comptes de la commune de Val-de-Travers ont été établis conformément à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la Loi cantonale sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), à son</li><li>• Règlement général d'exécution (RLFinEC) et au</li><li>• Règlement communal des finances (RF).</li></ul> <p>Ces normes se réfèrent au manuel du Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.</p>
<i>Principes généraux</i>	<p>La gestion des finances est régie par les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.</p> <p>Les comptes sont établis de manière à donner une image aussi sûre que possible de la situation financière de la commune.</p> <p>Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.</p>
<i>Modifications</i>	<p>Aucun principe comptable n'a été modifié durant l'exercice sous revue.</p>
<i>Présentation des comptes</i>	<p>Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie ainsi que l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Le compte de résultat est présenté à la fois selon la classification fonctionnelle, selon la classification par service et par natures.</p> <p>Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeur durable du patrimoine administratif. Les dépenses d'investissement du patrimoine administratif sont activées à partir de CHF 10'000.–.</p> <p>Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses, ainsi que les revenus et les recettes, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel s'est produite leur naissance économique. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'événement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante.</p> <p>L'établissement de comptes consolidés a été reporté, comme le permettent les dispositions transitoires de la LFinEC.</p>
<i>Dérogations</i>	<p>Pour les investissements réalisés à partir de l'année 2015, l'imputation des intérêts sur les chapitres de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement est calculée sur toute la période d'utilité à partir du demi-capital investi. Dans les autres chapitres, les intérêts sont calculés sur la valeur comptable des biens au 1<sup>er</sup> janvier.</p> <p>Le résumé des comptes des sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation n'est pas annexé aux comptes communaux.</p>
<i>Patrimoine financier</i>	<p>Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Le patrimoine financier regroupe l'ensemble des biens qui ne sont pas affectés aux tâches publiques.</p> <p>Les liquidités, placements et actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.</p> <p>Les titres de placement sont évalués à leur valeur boursière pour les titres cotés ou à leur valeur vénale estimée pour les titres non cotés.</p> <p>Les créances, y compris fiscales, sont évaluées à leur valeur nominale après déduction d'un du croire forfaitaire. Ce forfait est de 5% pour les créances fiscales. Les créances irrécouvrables sont amorties immédiatement lorsque la perte est considérée comme certaine, en principe à réception d'un acte de défaut de biens.</p> <p>Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition. Il n'est fait de stock que lorsque le besoin d'information comptable l'exige. C'est le cas pour la boutique et la buvette du Centre sportif ainsi que pour le matériel de conciergerie. Dans les autres cas, l'achat de marchandises par les services communaux est comptabilisé directement dans les comptes de résultat.</p>

Les immobilisations du patrimoine financier ont été évaluées comme suit :

- Les terrains à bâtir sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Ils sont amortis par les ventes.
- Les prés, champs et pâturages sont comptabilisés à une valeur de rendement calculée à partir d'un taux de capitalisation de 4%.
- Les autres terrains du patrimoine financier n'ont pas de valeur au bilan.
- Les immeubles du patrimoine financier sont évalués selon la valeur de rendement, laquelle dépend de l'état du bâtiment. En moyenne, le taux de capitalisation est de 7,2%.

La valeur des immobilisations du patrimoine financier a été réévaluée au 31 décembre 2019. Le solde net entre les réévaluations négatives et positives a été prélevé à la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (n° 29600).

#### *Patrimoine administratif*

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise. Ils sont inaliénables.

Les terrains d'utilité publique dédiés par exemple aux sports, aux loisirs ou à la préservation de la biodiversité n'ont pas de valeur comptable.

Les routes, places et autres ouvrages de génie civil sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production déduction faite d'un amortissement linéaire calculé sur la durée de vie du bien.

Le RLFinEC stipule que les immeubles du patrimoine administratif doivent être évalués à la valeur d'assurance incendie multipliée par un coefficient de 70%. La valeur des immobilisations a été réévaluée au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les vérifications effectuées n'ont pas permis d'identifier d'objet surévalué.

Les forêts sont évaluées à 60 centimes par mètre-carré de forêt inventoriée selon plan de gestion. La dernière évaluation a été effectuée au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les autres immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont inscrites à leur valeur d'acquisition déduction faite d'un amortissement linéaire calculé sur la durée de vie du bien.

La valeur des titres de participation correspond en principe à la part communale à la valeur comptable des fonds propres. La valeur des parts de coopératives est estimée à 1 franc. La valeur de la participation à la société immobilière des Six Communes est sa valeur fiscale. N'ont pas été réévaluées et figurent au bilan pour un franc symbolique les sociétés Jobeco, Navistra, et Néode. La valeur des participations a été vérifiée en 2018, aucune réévaluation n'a été nécessaire.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale. Le prêt à TBRC, postposé, fait l'objet d'une provision.

#### *Fonds de tiers*

Les capitaux de tiers sont évalués à leur valeur nominale.

Les heures supplémentaires et vacances dues au personnel sont valorisées au coût horaire de chaque collaborateur concerné. Elles font l'objet d'une provision sur le compte n° 20500.00.

#### *Capitaux propres*

Les financements spéciaux reposent sur une base légale cantonale ou communale.

La réserve liée au retraitement n° 29500.00 a été constituée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par les bénéfices de réévaluation du patrimoine administratif. Elle a été utilisée pour absorber les montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif.

La réserve excédentaire sur la caisse de pensions, qui figurait dans la réserve liée au retraitement n° 29500 a été dissoute en 2019 et portée au compte n° 29990 *Résultats cumulés des années précédentes*. Cette dissolution a été comptabilisée en direct conformément à la pratique en vigueur jusqu'à la mi-mars 2020, mais en contradiction avec la directive 03-2020 du service des communes.

De la réserve *Processus de fusion* n° 29109.00, les montants qui n'étaient plus justifiés par des dépenses prévues ont été dissous au compte de résultat par un revenu extraordinaire.

#### *Evénements postérieurs*

Nous n'avons pas connaissance d'évènement dont l'impact sur les comptes annuels justifierait une mention.

## Etat du capital propre

	Etat au 31.12.2018		Etat au 31.12.2019	
	Attribution	par Libellé	Prélèvement	par Libellé
<b>290 Financements spéciaux enregistrés sous capitaux propres</b>	<b>3'284'829.11</b>		<b>20'051.68</b>	<b>3'946'432.38</b>
29001 Eau potable	755'636.26	35100 Attributions aux fin. spéciaux du capital propre		968'432.02
29002 Fonds de l'assainissement	1'311'366.21	35100 Attributions aux fin. spéciaux du capital propre		1'504'821.29
29003 Déchets des ménages	633'310.81	35100 Attributions aux fin. spéciaux du capital propre		899'983.82
29005 Déchets des entreprises	389'846.38		20'051.68	369'794.70
29006 Chauffage à distance	194'669.45	35100 Attributions aux fin. spéciaux du capital propre		203'400.55
<b>291 Fonds enregistrés comme capitaux propres</b>	<b>4'746'005.24</b>		<b>768'609.28</b>	<b>4'423'400.06</b>
29101 Fonds forestier de réserve	493'330.00	35110 Attributions aux fonds du capital propre	108'459.75	454'400.00
29103 Taxes d'équipement	1'733'421.53	85'464.75 Facturation des taxes d'équipement	22'930.20	1'795'956.08
29106 Fonds communal pour l'énergie	149'100.00	35110 Attributions aux fonds du capital propre		42'142.50
29109.00 Réserve processus de fusion	1'989'988.120	11'847.00 Recette reportées au bilan	546'992.70	1'393'214.67
29109.01 Fonds pour les temples	522.40		61'520.83	48980 Dissolution de la part non nécessaire
29109.02 Fonds pour les colombariums	3'132.70			522.40
29109.03 Fonds pour les drainages	50'000.00			3'132.70
29110.00 Réserve scolaire	213'955.50		28'705.80	50'000.00
29110.01 Fonds Violette Jequier	6'253.00			192'086.80
29110.02 Don SID	52'781.35			6'253.00
29110.03 Prestations sociales extraordinaires	53'627.56			52'781.35
<b>293 Préfinancements</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
néant	0.00			0.00
<b>294 Réserve de politique conjoncturelle</b>	<b>13'070'082.34</b>		<b>0.00</b>	<b>13'070'082.34</b>
29400 Réserve de politique budgétaire	13'070'082.34	0.00		13'070'082.34
<b>295 Réserve liée au retraitement</b>	<b>75'708'037.45</b>		<b>2'358'300.00</b>	<b>47'778'752.36</b>
29500 Réserve liée au retraitement	75'708'037.45	0.00	2'358'300.00	47'778'752.36
			2'358'300.00	46950 Prélèvement à la réserve liée au retraitement
			25'570'985.09	29900 Résultats cumulés des années précédentes
<b>Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier</b>	<b>1'108'511.23</b>		<b>220'800.00</b>	<b>887'711.23</b>
29600	1'108'511.23	0.00	220'800.00	887'711.23
<b>299 Excédent / découvert du bilan</b>	<b>30'416'388.33</b>		<b>-</b>	<b>53'906'662.93</b>
29900 Résultat annuel	-554'062.17	Résultat annuel	-554'062.17	-2'080'710.49
29990 Résultats cumulés des années précédentes	30'970'450.50	Réserve liée au retraitement	554'062.17	55'987'373.42
<b>Total du capital propre (29)</b>	<b>128'333'853.70</b>	<b>1'127'659.05</b>	<b>3'367'760.96</b>	<b>124'013'041.30</b>

## Tableau des provisions

N° compte de bilan	Libellé du compte de bilan	Solde au 31.12.2018	Variation provision	Solde au 31.12.2019	Commentaire
10100.09	Ducroire sur débiteurs	262'580.75	46'378.26	308'959.01	Cette provision correspond au montant total des créances ayant fait l'objet d'une réquisition de poursuite ou transmises à la société Debitors. Y ont été ajoutées celles qui sont dues par des débiteurs notoirement insolubles, disparus ou en faillite.
10121.09	Provision débiteurs impôts	328'600.00	-10'400.00	318'200.00	Correspond au 5% des débiteurs impôts
20500.00	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel	544'339.16	70'134.96	614'474.12	Valorisation des heures supplémentaires et vacances non accomplies à la fin de l'année.
<b>Total des provisions à court terme</b>		<b>1'135'519.91</b>	<b>106'113.22</b>	<b>1'241'633.13</b>	
20810.00	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	153'067.40	0.00	153'067.40	Solde de l'ancienne réserve pour pont AVS.
20860.00	Provisions pour engagements de prévoyance	3'787'097.00	-3'787'097.00	0.00	A la clôture des comptes 2018, la provision avait été ajustée au montant à payer en 2019 pour l'assainissement de la caisse de pensions prevoyance.ne.
20870.00	Provisions pour prêts accordés	1'001'000.00	-262'668.72	738'331.28	Le prêt à TBRC est postposé, raison pour laquelle une provision a été constituée. Elle a été ajustée au nouveau solde de ce prêt.
<b>Total des provisions à long terme (208)</b>		<b>4'941'164.40</b>	<b>-4'049'765.72</b>	<b>891'398.68</b>	
<b>Total des provisions</b>		<b>6'076'684.31</b>	<b>-3'943'652.50</b>	<b>2'133'031.81</b>	

## Tableau des participations

N° compte	Raison sociale, siège si pas VdIT	Forme juridique	Activité	Capital total	Part au capital	Sièges CA	Valeur d'acquisition	Valeur comptable	Relation 2018	Autre exposition
14540.01	C.C.B. Chauffage au bois Les Bayards S.A.	SA	Production de chaleur pour le réseau de chauffage à distance des Bayards	100'000.00	80.0%	2/3	1.00	42'400.00	Achat de chaleur pour Fr. 97'800.00	Créance de Fr. 175'247.39.
14540.02	Groupe E SA	SA	Fourniture d'électricité	687'500'000.00	0.1%	-	67'500.00	360'000.00	Achat d'électricité et contrat de maintenance.	néant
14540.03	Société électrique du Val-de-Travers S.A.	SA	Fourniture d'électricité	4'300'000.00	97.0%	3/5	4'171'000.00	4'720'000.00	Divers travaux et fournitures.	
14540.04	NeuchEole SA	SA	Participations dans l'énergie éolienne	913'800.00	11.9%	1/5	108'320.00	95'100.00	néant	Eventualité d'une libération du solde du capital propre : Fr. 433'280.
14540.06	Job Eco SA, Le Locle	SA	Recyclage	144'000.00	9.9%	-	1.00	1.00	néant	néant
14540.07	Le Jardin Malin Sarl	Sarl	Accueil d'enfants	30'000.00	98.7%	3/4	29'600.00	91'300.00	Subvention de Fr. 55'000.-	néant
14540.09	Viteos SA, Neuchâtel	SA	Fourniture d'énergies	106'614'000.00	0.14%	-	1.00	164'000.00	Achat de gaz pour Fr. 312'000	néant
14540.10	Transports Publics Neuchâtelois SA, La Chaux-de-Fonds	SA	Transports publics	11'828'030.00	0.03%	-	1.00	5'300.00	Achat de prestation pour Fr. 260'000, notamment abonnement d'écoliers.	Hangar communal construit sur un terrain TransN.
14540.11	Vadec SA, La Chaux-de-Fonds	SA	Gestion des déchets	18'000'000.00	0.2%	-	1.00	99'000.00	Elimination des ordures pour Fr. 486'000.	néant
14540.12	Neode Parc technologique et industriel SA, Neuchâtel	SA	Transfert de technologie	500'000.00	9.8%	-	49'000.00	1.00	néant	néant
14550.05	S.I. de l'Hôtel des Six Communes	SA	Société immobilière	390'000.00	68.3%	2/7	3.00	147'462.00	néant	néant
14550.08	Navistra S.A.	SA	Exploitation touristique des mines de la Presta	234'760.00	12.5%	-	1.00	1.00	néant	néant
14550.13	CP Fleurier SA	SA	Exploitation de la patinoire	100'000.00	10.0%	1/9	10'000.00	10'000.00	Subvention de Fr. 300'000.- et octroi d'un droit de superficie.	Prêt de Fr. 815'000.00
14560.02	Télesiège Buttes - La Robella et Téléskis Chasseron Nord (T.B.R.C.) Société coopérative de l'Abattoir régional des Ponts-de-Martel	Coop	Télesiège Buttes-La Robella			-	2.00	1.00	néant	Créance Fr. 825'968.43
14560.03		Coop	Abattoirs			-	500.00	1.00	néant	néant

Raison sociale, siège	Forme juridique	Capital total	Part au capital	Siège CA	N° compte	Valeur comptable
Banque nationale suisse	SA	25'000'000.00	0.00%	-	10700.00	8'880.00
Valtra S.A.	SA	100'100.00	17.31%	-	10700.01	0.00
Hôtel de l'Aigle SA	SA	432'000.00	0.06%	-	10700.02	1.00
Banque Raiffeisen du Val-de-Travers	Coop			-	10702.00	200.00
Société Coopérative d'Habitation de Fleurier	Coop			-	10702.01	1.00
Société coopérative immobilière de Noiraigue	Coop			1/3	10702.02	10'000.00
Société coopérative de consommation Le Foyer	Coop				10702.03	1.00
FONDATION QUALITE FLEURIER	Fond				10702.04	0.00
Société coopérative Neuchâtel Interface PME	Coop				10702.05	1.00
Fondation Espace Horloger de la Vallée de Joux	Coop				10702.06	1.00
Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois	Coop				10702.07	0.00

## Tableau des garanties

Type d'engagement	Bénéficiaire	En faveur de	Description	Emission	Échéance	Montant
Garantie	Prévoyance.ne	Société électrique du Val-de-Travers S.A. (SEVT)	Garantie d'employeur à hauteur de la participation de la commune au capital-actions (Engagement au 1.01.2019)	2015	sans	4'574'684.00
Garantie	Prévoyance.ne	Personnel communal	Garantie d'employeur pour les prestations dues au personnel communal (Engagements au 1.01.2019)	2008	sans	38'495'756.00
Garantie	Confédération (SECO)	Tennis-club Couvet	Prêt LIM pour la rénovation des courts de tennis	2005	2021	4'800.00
43 Garantie	Confédération (SECO)	FC Couvet	Prêt LIM pour la construction des vestiaires et buvette	2003	2023	17'000.00
Garantie	Confédération (SECO)	Aéro-club du Val-de-Travers	Drainage de la piste de l'aérodrome de Môtiers	2001	2031	10'400.00
Postposition de créance	Télesiège Buttes - La Robella - Chasseron Nord (TBRC)		Postposition de l'avance accordée par la commune (provisionné).	2009	2028	738'331.28
<b>Total des engagements conditionnels</b>						<b>43'840'971.28</b>

## Tableau des immobilisations

## Patrimoine administratif

No de compte	Libellé de compte	Valeur comptable au 31.12.2018	Entrées (+)	Réorganisations	Sorties (-)	Solde intermédiaire	Amortissements ordinaires	Amortissements non planifiés	Revalorisation	Déévaluation	Solde au 31.12.2019	Valeur d'assurance(*)
<b>1400 Terrains PA non bâtis</b>		<b>41'980.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>41'980.00</b>	<b>-4'200.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>37'780.00</b>	
14000	Terrains PA non bâtis	41'980.00				41'980.00	-4'200.00				37'780.00	
<b>1401 Routes / voies de communication</b>		<b>9'287'269.23</b>	<b>1'546'722.23</b>	<b>-908.60</b>	<b>0.00</b>	<b>10'833'082.86</b>	<b>-513'562.35</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-84'364.90</b>	<b>10'235'155.61</b>	
14010	Routes, voies de communication	9'287'269.23	1'546'722.23	-908.60	0.00	10'833'082.86	-513'562.35	0.00	0.00	-84'364.90	10'235'155.61	
<b>1402 Aménagement des eaux</b>		<b>130'862.89</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>130'862.89</b>	<b>-21'200.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>109'662.89</b>	
14020	Aménagement des eaux	130'862.89				130'862.89	-21'200.00				109'662.89	
<b>1403 Autres ouvrages de génie civil</b>		<b>20'295'033.72</b>	<b>573'167.57</b>	<b>-3'035.20</b>	<b>-182'025.50</b>	<b>20'683'140.60</b>	<b>-1'277'948.03</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-263'050.15</b>	<b>19'142'142.42</b>	<b>11'268'492.00</b>
14030	Autres ouvrages de génie civil	5'043'201.15	162'216.24	-3'035.20	-182'025.50	5'020'356.69	-257'400.00	0.00	0.00	-263'050.15	4'762'956.69	
14031	Approvisionnement en eau	892'474.50	204'201.68			1'096'676.18	-76'900.00				1'019'776.18	3'181'692.00
14032	Traitement des eaux usées	9'679'265.20	137'526.55			9'816'791.75	-501'250.10			-263'050.15	9'052'491.50	8'086'800.00
14033	Élimination des déchets	413'249.98				413'249.98	-281'422.93				131'827.05	
14035	Chauffage à distance	4'266'842.90	69'223.10			4'336'066.00	-160'975.00				4'175'091.00	
<b>1404 Bâtiments du patrimoine administratif</b>		<b>115'602'932.49</b>	<b>225'573.05</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>115'828'497.54</b>	<b>-3'993'573.35</b>	<b>0.00</b>	<b>37'368.70</b>	<b>-37'360.70</b>	<b>111'834'932.19</b>	<b>184'416'508.99</b>
14040	Bâtiments du patrimoine administratif	115'602'924.49	225'573.05			115'828'497.54	-3'993'573.35	0.00	37'368.70	-37'360.70	111'834'932.19	184'416'508.99
<b>1405 Forêts</b>		<b>10'644'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>10'644'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>10'644'000.00</b>	
14050	Forêts	10'644'000.00				10'644'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10'644'000.00	
<b>1406 Biens mobiliers</b>		<b>1'407'773.52</b>	<b>191'648.65</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'599'422.17</b>	<b>-207'900.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'391'522.17</b>	
14060	Biens mobiliers	1'348'979.37	191'648.65			1'540'628.02	-184'900.00	0.00	0.00	0.00	1'355'728.02	43'685'900.00
14061	Appareils du service des eaux	58'794.15				58'794.15	-23'000.00				35'794.15	2'011'500.00
<b>142 Immobilisations incorporelles</b>		<b>395'872.75</b>	<b>379'187.20</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>775'059.95</b>	<b>-84'800.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>690'259.95</b>	
14290	Immobilisations incorporelles	395'872.75	379'187.20			775'059.95	-84'800.00	0.00	0.00	0.00	690'259.95	

(\*) les réseaux n'ont pas de valeur d'assurance.

## Tableau des immobilisations

### Patrimoine administratif : prêts et participations

No de compte	Libellé de compte	Valeur comptable au 31.12.2018	Entrées (+)	Remboursement	Sorties (-)	Solde intermédiaire	Amortissements ordinaires	Amortissements non planifiés	Réorganisation	Dévaluation	Solde au 31.12.2019	Valeur d'assurance
<b>144 Prêts</b>		<b>1'996'468.43</b>	<b>50'000.00</b>	<b>-87'637.15</b>	<b>0.00</b>	<b>1'603'331.28</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'603'331.28</b>	
14450	Prêts aux entreprises privées	1'640'968.43	50'000.00	-87'637.15	0.00	1'603'331.28	0.00	0.00	0.00	0.00	1'603'331.28	
14450.00	Prêt à TBRC	825'968.43		-87'637.15		738'331.28					738'331.28	
14450.01	Prêt à CPF SA	815'000.00	50'000.00			865'000.00					865'000.00	
14460	Prêts aux organisations privées à but non lucratif	355'500.00	70'000.00	-128'500.00	0.00	297'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	297'000.00	
14460.01	Prêt Tennis-club Couvet	33'500.00		-2'000.00		31'500.00					31'500.00	
14460.02	Prêt Tennis-club Fleurier	24'000.00		-1'500.00		22'500.00					22'500.00	
14460.03	Prêt Association interprof. de l'absinthe	30'000.00	20'000.00	-5'000.00		45'000.00					45'000.00	
14460.04	Prêt société de tir La Butterane	13'000.00				13'000.00					13'000.00	
14460.05	Prêt à EcoVal	50'000.00				50'000.00					50'000.00	
14460.06	Prêt au club des lutteurs	200'000.00		-70'000.00		130'000.00					130'000.00	
14460.07	Prêt au Foyer	5'000.00				5'000.00					5'000.00	
14460.08	Prêt à l'association Barak	0.00	50'000.00	-50'000.00		0.00					0.00	
<b>145 Participations, capital social</b>		<b>5'734'567.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5'734'567.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-5'577'102.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5'734'567.00</b>	
14540	Participations aux entreprises publiques	0.00				0.00			5'577'102.00		5'577'102.00	
14550	Participations aux entreprises privées	5'734'565.00				5'734'565.00			-5'577'102.00		157'463.00	
14560	Participations aux organisations privées à but non lucratif	2.00				2.00					2.00	

## Tableau des immobilisations

### Patrimoine financier

No de compte	Libellé de compte	Valeur comptable au 31.12.2018	Entrées (+)	Réorganisation	Sorties (-)	Solde intermédiaire	Réévaluations positives	Réévaluations négatives	Solde au 31.12.2019	Valeur d'assurance
<b>106</b>	<b>Stocks, fournitures et travaux en cours</b>	<b>56'121.03</b>	<b>2'169.88</b>	<b>0.00</b>	<b>-192.54</b>	<b>58'098.37</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>58'098.37</b>	<b>0.00</b>
1060	Articles de commerce	15'917.53			-192.54	15'724.99			15'724.99	
1061	Matières premières et fournitures	40'203.50	2'169.88			42'373.38			42'373.38	
<b>107</b>	<b>Placements financiers</b>	<b>18'505.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>18'505.00</b>	<b>580.00</b>	<b>0.00</b>	<b>19'085.00</b>	<b>0.00</b>
1070	Actions et parts sociales	18'505.00				18'505.00	580.00		19'085.00	
1071	Placements à intérêts	0.00				0.00			0.00	
<b>108</b>	<b>Immobilisations corporelles du patrimoine financier</b>	<b>14'124'915.75</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-225'500.00</b>	<b>13'899'415.75</b>	<b>473'700.00</b>	<b>-694'500.00</b>	<b>13'678'615.75</b>	<b>25'545'277.58</b>
1080	Terrains	7'698'821.00	0.00		-25'500.00	7'673'321.00	185'200.00	-4'900.00	7'853'621.00	
1084	Bâtiments du pat. Financier	6'426'094.75			-200'000.00	6'226'094.75	288'500.00	-689'600.00	5'824'994.75	25'545'277.58

Compte	Prêteur	Capital restant dû	Échéance	Taux	Date de réalisation	Montant initial
20102.00	Banque cantonale neuchâteloise	2'500'000.00	31.01.2020	Taux fixe à -0.1 %	30.09.2019	2'500'000.00
20102.00	Canton des Grisons	5'000'000.00	14.02.2020	Taux fixe à -0.2 %	15.02.2018	5'000'000.00
20103.00	Alpiq	3'000'000.00	01.01.2020	Taux fixe à 0 %	01.07.2019	3'000'000.00
20103.00	Alpiq	2'000'000.00	03.01.2020	Taux fixe à -0.1 %	03.10.2019	2'000'000.00
20630.03	Confédération	11'550.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	30.06.2003	77'000.00
20630.05	Banque cantonale de Genève	3'151'247.00	14.07.2020	Taux fixe à 2.17 %	16.07.2010	5'000'000.00
20630.06	Banque cantonale de Genève	2'000'000.00	31.03.2021	Taux variable	30.03.2012	2'000'000.00
20630.07	Canton des Grisons	5'000'000.00	30.04.2021	Taux fixe à 0.09 %	30.04.2018	5'000'000.00
20630.13	Canton de Neuchâtel	18'000.00	30.06.2022	Taux fixe à 0 %	30.06.2002	120'000.00
20630.14	Canton de Neuchâtel	15'000.00	15.02.2022	Taux fixe à 0 %	15.02.2002	100'000.00
20630.15	Canton de Neuchâtel	60'000.00	15.05.2023	Taux fixe à 0 %	16.05.2003	300'000.00
20630.17	Canton de Neuchâtel	9'380.00	31.07.2021	Taux fixe à 0 %	31.07.2001	93'800.00
20630.18	Confédération	9'600.00	31.12.2023	Taux fixe à 0 %	30.06.1994	72'000.00
20630.19	Canton de Neuchâtel	50'000.00	31.01.2021	Taux fixe à 0 %	31.01.2001	500'000.00
20630.23	Banque cantonale neuchâteloise	262'000.00	17.03.2022	Taux fixe à 3.4 %	20.04.2005	1'900'000.00
20630.24	Confédération	1'206'700.00	31.12.2029	Taux fixe à 0 %	08.05.2001	3'500'000.00
20630.25	Canton de Neuchâtel	645'200.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	08.04.2002	1'700'000.00
20630.26	Canton de Neuchâtel	245'360.00	31.12.2033	Taux fixe à 0 %	01.06.2004	526'000.00
20630.29	Canton de Neuchâtel	321'400.00	31.12.2037	Taux fixe à 0 %	31.12.2007	535'000.00
20630.30	Confédération	12'750.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	30.06.1999	102'000.00
20630.31	Canton de Neuchâtel	44'250.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	25.03.2003	295'000.00
20630.32	Canton de Neuchâtel	10'240.00	31.12.2033	Taux fixe à 0 %	30.09.2003	22'000.00
20630.34	Canton de Neuchâtel	16'675.00	31.12.2038	Taux fixe à 0 %	14.08.2008	26'300.00
20630.35	Canton de Neuchâtel	90'850.00	31.12.2040	Taux fixe à 0 %	01.12.2010	130'000.00
20630.36	Confédération	220'000.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	31.12.2010	400'000.00
20630.37	Confédération	27'500.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	31.12.2000	75'000.00
20630.38	Confédération	49'920.00	31.12.2032	Taux fixe à 0 %	30.06.2008	96'000.00
20630.39	Confédération	11'250.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	30.06.2003	75'000.00
20630.40	Confédération	88'560.00	31.12.2033	Taux fixe à 0 %	30.06.2004	190'000.00
20630.41	Confédération	24'800.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	31.12.1998	197'000.00
20630.42	Canton de Neuchâtel	25'200.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	05.03.2001	67'000.00
20630.43	Canton de Neuchâtel	11'450.00	31.12.2034	Taux fixe à 0 %	02.02.2005	23'000.00
20630.44	Canton de Neuchâtel	285'510.00	31.12.2032	Taux fixe à 0 %	23.09.2002	659'000.00
20630.46	Canton de Neuchâtel	796'500.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	08.11.2004	1'884'000.00
20630.48	Confédération	21'300.00	31.12.2026	Taux fixe à 0 %	31.12.1996	88'000.00
20630.49	Canton de Neuchâtel	8'560.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	19.06.2000	23'000.00
20630.50	Confédération	15'350.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	31.12.2000	41'000.00
20630.51	Confédération	5'800.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	31.03.1993	49'000.00
20630.52	Confédération	95'000.00	31.12.2023	Taux fixe à 0 %	31.12.1999	575'000.00
20630.53	Confédération	83'845.00	31.12.2036	Taux fixe à 0 %	31.12.2006	148'000.00
20630.54	Canton de Neuchâtel	146'200.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	31.12.2000	397'000.00
20630.55	Canton de Neuchâtel	800'000.00	30.11.2039	Taux fixe à 0 %	30.11.2014	1'000'000.00
20630.56	Postfinance	2'000'000.00	30.12.2022	Taux fixe à 1.45 %	31.12.2012	2'000'000.00
20630.58	Postfinance	2'500'000.00	11.04.2023	Taux fixe à 1.47 %	10.04.2013	2'500'000.00

Compte	Prêteur	Capital restant dû	Échéance	Taux	Date de réalisation	Montant initial
20630.61	Postfinance	2'300'000.00	28.06.2024	Taux fixe à 1.45 %	30.06.2014	2'300'000.00
20630.62	Raiffeisen	4'625.00	31.12.2020	Taux fixe révisable à 2,625%	31.03.2009	53'000.00
20630.64	SUVA	2'000'000.00	28.12.2026	Taux fixe à 0.65 %	28.12.2017	2'000'000.00
20630.65	SUVA	5'000'000.00	18.12.2029	Taux fixe à 0.23 %	18.12.2019	5'000'000.00
20630.66	SUVA	2'000'000.00	28.12.2027	Taux fixe à 0.79 %	28.12.2018	2'000'000.00
20630.67	UBS	555'590.00	31.03.2021	Taux fixe à 1.45 %	30.03.2012	4'000'000.00
20630.68	UBS	1'595'000.00	17.04.2023	Taux fixe à 1.95 %	17.04.2013	2'000'000.00
20630.69	UBS	1'000'000.00	30.06.2022	Taux fixe à 1.68 %	30.06.2014	1'000'000.00
20630.70	Rentes genevoises	1'100'000.00	30.06.2025	Taux fixe à 2.36 %	30.06.2010	2'000'000.00
20630.71	Rentes genevoises	1'200'000.00	30.06.2025	Taux fixe à 2.47 %	30.06.2011	2'000'000.00
20630.72	VZ banque	2'000'000.00	28.12.2020	Taux fixe à 1.2 %	28.12.2012	2'000'000.00
20630.73	Fondation sauvegarde patrimoine horloger	100'000.00	31.03.2027	Taux fixe à 1.68 %	31.03.2019	100'000.00
20630.74	Fondation neuchâteloise secours aux chômeurs	700'000.00	30.06.2022	Taux fixe à 1.68 %	30.06.2014	700'000.00
20630.75	Caisse de pensions Poste	7'000'000.00	06.03.2025	Taux fixe à 0.71 %	06.03.2015	7'000'000.00
20630.76	Canton de Neuchatel	874'695.70	30.11.2040	Taux fixe à 0 %	30.11.2015	749'000.00
20630.77	Postfinance	1'000'000.00	30.03.2026	Taux fixe à 0.63 %	30.03.2017	1'000'000.00
20630.78	Postfinance	1'000'000.00	30.03.2027	Taux fixe à 0.73 %	30.03.2017	1'000'000.00
20630.79	Postfinance	2'000'000.00	01.05.2028	Taux fixe à 1.1 %	30.04.2018	2'000'000.00
20630.85	Caisse de pensions Police genevoise	2'000'000.00	30.04.2024	Taux fixe à 0.58 %	30.04.2018	2'000'000.00
20631.02	KommunalKredit	78'000.00	07.03.2020	Taux fixe à 2.75 %	07.03.2005	1'100'000.00
		<b>66'404'857.70</b>				<b>124'233'850.00</b>

**Crédits-cadre de développement**

100.51.091	porteur	Année décision	AFP comm.	AFP ext.	PSI ext.	Coût projet	Dépensé	Engagé
	dvdT	2010	226'000	180'000	0	406'000	220'812	5'188
	aia	2011	20'500	20'500	0	41'000	20'500	0
	fom	2011	45'000	120'000	600'000	765'000	45'000	0
	vdt	2011	387'000	272'000	0	659'000	367'675	19'325
	g+r	2011	58'000	0	50'000	108'000	35'000	23'000
	vdt	2012	125'000	50'000	0	175'000	126'688	-1'688
	aif	2012	30'000	60'000	0	90'000	30'000	0
	arvt	2013	25'000	0	0	25'000	25'000	0
	tbrc	2014	41'985	25'515	0	67'500	41'482	503
	com	2015	520'000	0	0	520'000	505'500	14'500
	com	2016	65'000	0	0	65'000	82'230	-17'230
<b>Total</b>			<b>1'543'485</b>	<b>728'015</b>	<b>650'000</b>	<b>2'921'500</b>	<b>1'384'387</b>	<b>159'098</b>

*Ratio crédit*  
Montant crédit  
**1'500'000.00**  
**-43'485.00**

100.51.092	porteur	Année décision	AFP comm.	AFP ext.	PSI ext.	Coût projet	Dépensé	Engagé
	fmabs	2013	195'000	390'000	0	585'000	290'195	-95'195
	MRVT	2014	140'000	100'000	140'000	954'000	140'000	0
	ass.	2013	0	0	0	6'200	6'200	-6'200
	G&R	2015	10'000	30'000	0	50'000	0	10'000
	MRVT	2015	44'000	110'000	0	154'000	44'000	0
	VdT	2016	46'700	47'000	0	93'700	89'366	-42'666
	TTEM	2016	50'000	390'000	0	440'000	52'961	-2'961
	Navistra	2016	30'000	83'000	0	113'000	30'000	0
	Navistra	2018	262'500	350'000	700'000	2'459'990	220'000	42'500
	Jacot	2020	116'000	0	0	0	0	116'000
	Com	2020	300'000	0	0	0	0	300'000
	DVdT	2020	200'000	850'000	0	1'050'000	11'847	188'153
	MABS	2020	93'500	125'000	0	218'500	0	93'500
	Com	2020	14'500	0	0	0	14'500	0
<b>Total</b>			<b>1'502'200</b>	<b>2'475'000</b>	<b>840'000</b>	<b>6'124'390</b>	<b>899'069</b>	<b>603'131</b>

*Ratio crédit*  
Montant crédit  
**1'500'000.00**  
**-2'200.00**





COMMUNE DE  
**VAL-DE-TRAVERS**

## **Contrôle des objets d'investissement**

N° projet	Libellé	Commentaire
100.17.008	Acquisition nouvelle ambulance	Léger dépassement suite à un report comptable erroné
100.17.009	Complément pour équipement	Achat et installation d'un second brancard électrique



**Contrôle des objets d'investissements - compte 2019**

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dép. cum. 31.12.2019	Rec. cum. 31.12.2019	Dispon. 31.12.2019	Date clôture
<b>Dicasteré de l'administration, de la santé et de la sé..</b>												
<b>11</b>		<b>1'217'673</b>	<b>0</b>	<b>1'217'673</b>	<b>1'006'727</b>	<b>-37'988</b>	<b>95'548</b>	<b>0</b>	<b>1'102'276</b>	<b>-37'988</b>	<b>115'397</b>	
<b>Chancellerie</b>												
100.11.001		272'000	0	272'000	272'000	-22'988	35'117	0	307'117	-22'988	22'556	
100.11.002	17.12.2012	35'072	0	35'072	272'000	-22'988	0	0	272'000	-22'988	0	
100.11.003	15.05.2019	22'600	0	22'600	0	0	35'117	0	35'117	0	-45	
100.11.004	13.11.2019	1	0	1	0	0	0	0	0	0	22'600	
	04.05.2020	CG									1	
<b>13</b>		<b>50'000</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>	<b>45'060</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>45'060</b>	<b>0</b>	<b>4'940</b>	
100.14.002	24.06.2014	CC			45'060	0	0	0	45'060	0	4'940	
<b>14</b>		<b>85'000</b>	<b>0</b>	<b>85'000</b>	<b>39'087</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39'087</b>	<b>0</b>	<b>45'913</b>	
100.14.003	04.05.2016	CC			0	0	0	0	0	0	45'000	
100.14.004	11.04.2018	CC			39'087	0	0	0	39'087	0	913	
<b>15</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>17</b>		<b>753'000</b>	<b>0</b>	<b>753'000</b>	<b>650'580</b>	<b>-15'000</b>	<b>60'431</b>	<b>0</b>	<b>711'012</b>	<b>-15'000</b>	<b>41'988</b>	
100.17.005	23.06.2014	CG			254'575	-10'000	0	0	254'575	-10'000	45'425	
100.17.006	23.06.2014	CG			127'571	0	0	0	127'571	0	1'429	
100.17.007	03.02.2016	CC			23'000	0	0	0	23'000	0	0	
100.17.008	11.12.2017	CG			245'434	-5'000	29'648	0	275'083	-5'000	-5'083	
100.17.009	22.05.2019	CC			0	0	30'783	0	30'783	0	217	





**Contrôle des objets d'investissements - compte 2019**

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dép. cum. 31.12.2019	Rec. cum. 31.12.2019	Disponible 31.12.2019	Date clôture
<b>Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement</b>												
<b>21</b>		<b>401'180</b>	<b>0</b>	<b>401'180</b>	<b>60'346</b>	<b>0</b>	<b>312'851</b>	<b>0</b>	<b>373'197</b>	<b>0</b>	<b>27'983</b>	
100.21.013		49'500	0	49'500	55'046	0	0	0	55'046	0	-5'546	
100.21.014	03.02.2016	47'680	0	47'680	5'300	0	42'376	0	47'676	0	4	
100.21.015	25.09.2017	30'000	0	30'000	0	0	22'452	0	22'452	0	7'548	
100.21.016	30.05.2018	100'000	0	100'000	0	0	99'868	0	99'868	0	132	
100.21.017	12.11.2018	39'000	0	39'000	0	0	38'985	0	38'985	0	15	
100.21.018	13.02.2019	44'000	0	44'000	0	0	20'211	0	20'211	0	23'789	
100.21.019	26.06.2019	41'000	0	41'000	0	0	38'386	0	38'386	0	2'614	
100.21.020	26.06.2019	50'000	0	50'000	0	0	50'573	0	50'573	0	-573	
	28.08.2019											
<b>22</b>		<b>163'600</b>	<b>0</b>	<b>163'600</b>	<b>156'939</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>156'939</b>	<b>0</b>	<b>6'661</b>	
100.22.013		80'000	0	80'000	74'073	0	0	0	74'073	0	5'927	
100.22.014	24.03.2014	41'700	0	41'700	41'384	0	0	0	41'384	0	316	
100.22.015	07.09.2016	41'900	0	41'900	41'482	0	0	0	41'482	0	418	
	02.11.2016											

N° projet	Libellé	Commentaire
100.31.019	Plan d'aménagement	Lancement de la pré-étude du PAL
100.31.023	Equipement Surville Buttes	Abrogation du plan de quartier de Surville et travaux d'équipement terminés
100.31.053	Extension 2017 du CAD Lanvoina	Mise en place des servitudes avec notaire et facture finale pour extension sud
100.31.056	Densification CAD sur Grand-Rue 20	Extension du CAD sur Grand-Rue 20 réalisée
100.31.060	Investigation décharge de Fleurier	Etude et investigation des sols à Clos Donzel à Fleurier réalisés
100.31.061	Etude CAD Couvet ouest	Etude pour extension du CAD Lanvoina à l'ouest de Couvet lancée
100.31.063	Modification PAL à Buttes	Modification partielle du PAL de Buttes pour la construction d'un stand de tir régional en cours d'élaboration
100.31.066	Etude complémentaire chute de pierres à Noiraigue	Etude lancée en 2019
100.31.068	Ronds-points de la H10	Etude pour l'aménagement artistique des ronds-points situés sur l'axe routier H10 réalisée et objets en cours de finalisation
100.31.078	Place de la Gare de Fleurier	Projet d'exécution de l'aménagement de la Gare lancé et constats de preuves à futur réalisés
100.31.64	Stratégie touristique pour le PAL	Etude pour le développement touristique de Val-de-Travers au travers du PAL



**Contrôle des objets d'investissements - compte 2019**

	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dép. cum. 2019 31.12.2019	Rec. cum. 2019 31.12.2019	Disponible 31.12.2019	Date clôture
<b>Dicastère du territoire, des sports et de la culture</b>													
			<b>15'982'986</b>	<b>0</b>	<b>15'982'986</b>	<b>10'013'973</b>	<b>-1'187'563</b>	<b>402'484</b>	<b>0</b>	<b>10'416'457</b>	<b>-1'187'563</b>	<b>5'566'533</b>	
<b>31</b>	<b>Direction du territoire, des sports et d..</b>		<b>15'570'286</b>	<b>0</b>	<b>15'570'286</b>	<b>9'747'047</b>	<b>-1'187'563</b>	<b>401'434</b>	<b>0</b>	<b>10'148'481</b>	<b>-1'187'563</b>	<b>5'421'809</b>	
100.31.017	Sécurisation et assainissement passage..	10.11.2014	510'000	0	510'000	634'776	-55'236	0	0	634'776	-55'236	-124'776	
100.31.018	Fleurier Adaptation du nouveau plan am..	23.09.2003	160'000	0	160'000	148'345	0	0	0	148'345	0	11'655	
100.31.019	Plan d'aménagement	21.06.2010	170'000	0	170'000	132'350	0	24'413	0	156'763	0	13'237	
100.31.020	Déplacement canalisation Grands-Clos	31.08.2010	39'000	0	39'000	0	0	0	0	0	0	39'000	
100.31.022	Protection contre les chutes de pierres à ..	15.02.2011	1'320'000	0	1'320'000	1'311'111	-1'028'860	0	0	1'311'111	-1'028'860	8'889	
100.31.023	Equipement Surville Buttes	10.12.2012	980'000	0	980'000	728'453	0	101'008	0	829'461	0	150'539	
100.31.024	Aménagement Rueille du Théâtre, Couvet	10.12.2013	40'000	0	40'000	38'608	0	0	0	38'608	0	1'392	
100.31.025	Equipement de la rue du Burcle	09.12.2013	850'000	0	850'000	785'043	-79'663	0	0	785'043	-79'663	64'957	
100.31.026	Equipement Arnel Môtiers	08.04.2015	50'000	0	50'000	54'763	0	0	0	54'763	0	-4'763	
100.31.027	PQ La Birnée à Fleurier	08.04.2015	37'000	0	37'000	27'283	0	0	0	27'283	0	9'718	
100.31.032	Plan directeur régional (2015)	22.04.2015	49'420	0	49'420	50'920	0	0	0	50'920	0	-1'500	
100.31.033	Aménagement zones 30	29.04.2015	32'076	0	32'076	32'505	0	0	0	32'505	0	-429	
100.31.034	Participation NeuchEole	24.10.2011	541'600	0	541'600	109'505	0	0	0	109'505	0	432'095	
100.31.036	Extension réseau distribution chaleur Co..	23.06.2014	255'000	0	255'000	146'716	0	0	0	146'716	0	108'284	
100.31.037	Rachat servitude Pontet	09.12.2013	192'000	0	192'000	190'510	0	0	0	190'510	0	1'490	
100.31.038	Achat terrain La Birnée	10.11.2014	869'000	0	869'000	897'833	0	0	0	897'833	0	-28'833	
100.31.039	Achat biens-fonds 2861 & 3576 Couvet	22.04.2015	1'582'000	0	1'582'000	1'638'587	0	0	0	1'638'587	0	-56'587	
100.31.046	Etude traversée de Travers	16.03.2016	19'872	0	19'872	19'902	0	0	0	19'902	0	-30	
100.31.047	Protection contre les crues - Mauler	25.05.2016	31'000	0	31'000	31'256	0	0	0	31'256	0	-256	
100.31.048	Achat de la parcelle Perret à Fleurier (27..	26.09.2016	811'000	0	811'000	788'000	0	0	0	788'000	0	23'000	
100.31.049	Démolition du mur du stand de Fleurier	12.10.2016	22'000	0	22'000	23'771	0	0	0	23'771	0	-1'771	
100.31.050	Petits passages à niveaux TransN	16.11.2016	47'520	0	47'520	47'520	0	0	0	47'520	0	0	
100.31.051	Restriction ce Môtiers en zone 30	21.12.2016	41'000	0	41'000	26'688	0	108	0	26'796	0	14'205	
100.31.052	Aménagement de l'Areuse à Môtiers	14.11.2016	1'660'000	0	1'660'000	99'924	0	0	0	99'924	0	1'560'076	
100.31.053	Extension 2017 du CAD Lanvoina	14.11.2016	2'340'500	0	2'340'500	1'657'150	0	37'862	0	1'695'012	0	645'488	
100.31.054	Achat BF 1275.29 et 1276.29	23.11.2016	42'000	0	42'000	41'980	0	0	0	41'980	0	20	
100.31.055	Revitalisation étang de la Presta	07.03.2018	50'000	0	50'000	49'386	-23'804	0	0	49'386	-23'804	614	
100.31.056	Densification CAD sur Grand-Rue 20	11.04.2018	45'000	0	45'000	0	0	31'361	0	31'361	0	13'639	
100.31.057	Etude de l'Areuse à Travers	30.05.2018	25'000	0	25'000	0	0	0	0	0	0	25'000	
100.31.058	Place de la Gare de Fleurier	12.11.2018	2'200'000	0	2'200'000	34'162	0	64'828	0	98'990	0	2'101'010	
100.31.059	Etude protection du village de Noiraige	18.03.2019	96'000	0	96'000	0	0	15'994	0	15'994	0	80'006	
100.31.060	Investigation décharge de Fleurier	06.02.2019	23'750	0	23'750	0	0	19'543	0	19'543	0	4'208	
100.31.061	Etude CAD des Bayards	03.04.2019	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000	
100.31.062	Etude CAD Couvet ouest	30.04.2019	48'000	0	48'000	0	0	34'466	0	34'466	0	13'534	
100.31.063	Modification PAL à Buttes	05.06.2019	19'000	0	19'000	0	0	6'893	0	6'893	0	12'107	
100.31.064	Stratégie touristique pour le PAL	22.05.2019	48'000	0	48'000	0	0	11'632	0	11'632	0	36'368	
100.31.065	Plan d'aménagement communal	25.11.2019	122'000	0	122'000	0	0	0	0	0	0	122'000	
100.31.066	Etude complémentaire chute de pierres ..	17.07.2019	17'000	0	17'000	0	0	16'538	0	16'538	0	462	
100.31.067	Achat parts Coopool	28.08.2019	5'000	0	5'000	0	0	0	0	0	0	5'000	
100.31.068	Ronds-points de la H10	25.09.2019	50'000	0	50'000	0	0	36'788	0	36'788	0	13'213	
100.31.069	Acquisition de terrain à la Mercière	15.01.2020	79'548	0	79'548	0	0	0	0	0	0	79'548	
			<b>64'400</b>	<b>0</b>	<b>64'400</b>	<b>49'406</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49'406</b>	<b>0</b>	<b>14'994</b>	
<b>32</b>	<b>Culture, loisirs et sports</b>		<b>49'400</b>	<b>0</b>	<b>49'400</b>	<b>49'406</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49'406</b>	<b>0</b>	<b>-6</b>	
100.32.046	Etude de faisabilité Centre aquatique	04.03.2015	49'400	0	49'400	49'406	0	0	0	49'406	0	-6	
100.32.047	Electricité foire de Couvet	25.03.2015	15'000	0	15'000	0	0	0	0	0	0	15'000	





**Contrôle des objets d'investissements - compte 2019**

	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dép. cum. 31.12.2019	Rec. cum. 31.12.2019	Disponible 31.12.2019	Date clôture
<b>33</b>	<b>Centre sportif régional</b>		<b>348'300</b>	<b>0</b>	<b>348'300</b>	<b>217'520</b>	<b>0</b>	<b>1'050</b>	<b>0</b>	<b>218'570</b>	<b>0</b>	<b>129'730</b>	
100.33.016	Avant-projet piscine des Combes	14.12.2016	48'600	0	48'600	46'769	0	0	0	46'769	0	1'831	
100.33.017	Rénovation wellness du CSR	25.09.2017	194'700	0	194'700	170'751	0	1'050	0	171'801	0	22'899	
100.33.018	Amenée d'eau piscine des Combes	18.09.2019	45'000	0	45'000	0	0	0	0	0	0	45'000	
100.33.019	Robot nettoyeur piscine des Combes	18.09.2019	30'000	0	30'000	0	0	0	0	0	0	30'000	
100.33.020	Rideaux du hall du CSR	25.09.2019	30'000	0	30'000	0	0	0	0	0	0	30'000	

N° projet	Libellé	Commentaire
100.41.055	Etude sur les ponts	Clôturé
100.41.063	Réfection de la traversée de Travers	En cours. Travaux sous garantie à effectuer
100.41.067	Noiraigue, mur rue du Collège	En cours
100.41.070	Crédit d'étude pour la réfection des ponts	En cours
100.41.071	Isuzu D-Max	Clôturé
100.41.072	Place de jeux de Boveresse	En cours
100.41.073	Tracteur Compact B 3150	Clôturé
100.41.074	Parking touristique de Noiraigue	En cours
100.41.075	Illuminations de Noël	Clôturé
100.41.076	Abris bus ligne 590	En cours
100.41.077	Fiat Talento du team déchets	En cours
100.41.103	Pont sur la Noiraigue	Clôturé
100.41.104	EP Moulins et ValFleurier	En cours
100.42.054	Ecopoint de Couvet	En cours
100.43.064	VDT amélioration système d'évacuation eaux claires	En cours



**Contrôle des objets d'investissements - compte 2019**

	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dép. cum. 2019 31.12.2019	Rec. cum. 2019 31.12.2019	Disponible 31.12.2019	Date clôture
<b>Dicastère des infrastructures</b>													
			<b>35'008'738</b>	<b>0</b>	<b>35'008'738</b>	<b>24'613'280</b>	<b>-4'972'271</b>	<b>2'056'170</b>	<b>-263'959</b>	<b>26'669'450</b>	<b>-5'236'230</b>	<b>8'339'293</b>	
<b>41</b>	<b>Voirie</b>		<b>7'890'074</b>	<b>0</b>	<b>7'890'074</b>	<b>5'254'238</b>	<b>98'912</b>	<b>1'619'256</b>	<b>-909</b>	<b>6'873'494</b>	<b>98'003</b>	<b>1'016'582</b>	
100.41.047	Travers Réfection Rue Sandoz	03.08.2008	435'000	0	435'000	430'702	161'900	0	0	430'702	161'900	4'298	
100.41.048	Noiraigue, démolition passerelle au Furcil	05.05.2008	35'000	0	35'000	33'411	0	0	0	33'411	0	1'589	
100.41.050	Réfection mur des Raies	03.06.2014	28'000	0	28'000	28'000	0	0	0	28'000	0	0	
100.41.051	Réfection Place du 24 Février	23.06.2014	70'000	0	70'000	68'792	0	0	0	68'792	0	1'208	
100.41.052	Ralentisseurs entrées de Buttes	01.07.2015	48'000	0	48'000	39'643	0	0	0	39'643	0	8'357	
100.41.054	Deux Ford et un Toyota avec saleuse	18.05.2016	170'000	0	170'000	163'092	0	0	0	163'092	0	6'908	
100.41.055	Etude sur les ponts	14.03.2016	65'000	0	65'000	40'895	0	24'100	0	64'995	0	5	
100.41.056	Véhicule lourd pour la voirie	28.05.2015	250'000	0	250'000	240'816	-14'600	0	0	240'816	-14'600	9'184	
100.41.057	Aménagement du giratoire de l'Écu de Fr..	27.05.2016	350'000	0	350'000	349'735	0	0	0	349'735	0	265	
100.41.058	Analyse sous-sol H10	12.10.2016	15'000	0	15'000	16'426	0	0	0	16'426	0	-1'426	
100.41.059	Mur de soutènement hangar du feu à Co..	14.11.2016	93'000	0	93'000	92'990	0	0	0	92'990	0	10	
100.41.060	H10 Traversée de Travers	16.11.2016	49'000	0	49'000	49'864	0	0	0	49'864	0	-864	
100.41.061	Tracteur-tondeuse	25.01.2017	28'000	0	28'000	28'000	0	0	0	28'000	0	0	
100.41.063	Réfection de la traversée de Travers	13.03.2017	490'700	0	490'700	330'913	-20'000	11'116'31	-909	4'420'744	-20'909	486'256	
100.41.064	Eclairage public Arnel	15.11.2017	16'000	0	16'000	14'056	-14'056	0	0	14'056	-14'056	1944	
100.41.065	Eclairage public Patinoire	22.11.2017	8'500	0	8'500	11'821	-11'821	0	0	11'821	-11'821	-3'321	
100.41.066	Balayeuse Aebi	21.02.2018	150'000	0	150'000	149'780	0	0	0	149'780	0	220	
100.41.067	Noiraigue - Mur de la rue du Collège	22.06.2018	283'000	0	283'000	5'800	0	168'144	0	173'944	0	109'057	
100.41.068	Véhicule du voyer	28.03.2018	16'000	0	16'000	16'400	0	0	0	16'400	0	-400	
100.41.069	Eclairage public Creux-aux-Loups Môtiers	28.03.2018	5'836	0	5'836	2'511	-2'511	0	0	2'511	-2'511	3'326	
100.41.070	Crédit d'étude pour la réfection des ponts	23.01.2019	48'438	0	48'438	0	0	42'096	0	42'096	0	6'342	
100.41.071	Isuzu D-Max	20.02.2019	42'300	0	42'300	0	0	42'078	0	42'078	0	222	
100.41.072	Place de jeux de Boveresse	20.02.2019	15'200	0	15'200	0	0	14'392	0	14'392	0	808	
100.41.073	Tracteur Compact B 3150	27.02.2019	40'800	0	40'800	0	0	40'767	0	40'767	0	33	
100.41.074	Parking touristique de Noiraigue	06.05.2019	200'000	0	200'000	0	0	110'547	0	110'547	0	89'453	
100.41.075	Illuminations de Noël	28.08.2019	49'000	0	49'000	0	0	48'372	0	48'372	0	628	
100.41.076	Abris bus ligne 590	25.11.2019	250'000	0	250'000	0	0	0	0	0	0	250'000	
100.41.077	Fiat Talento du team déchets	11.12.2019	20'800	0	20'800	0	0	0	0	0	0	20'800	
100.41.078	Etude sur les arrêts de bus (LHand)	08.01.2020	17'200	0	17'200	0	0	0	0	0	0	17'200	
100.41.101	Chargeuse Kramer	11.07.2018	67'000	0	67'000	66'685	0	0	0	66'685	0	315	
100.41.102	Mini-tracteur John Deere	26.09.2018	61'000	0	61'000	60'900	0	0	0	60'900	0	100	
100.41.103	Pont sur la Noiraigue	17.10.2018	42'000	0	42'000	34'806	0	7'100	0	41'906	0	94	
100.41.104	EP Moulins et ValFleurier	20.02.2019	14'000	0	14'000	0	0	10'029	0	10'029	0	3'971	
<b>42</b>	<b>Service des déchets</b>		<b>118'100</b>	<b>0</b>	<b>118'100</b>	<b>109'179</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>109'179</b>	<b>0</b>	<b>8'921</b>	
100.42.054	Ecopoint de Couvet	07.12.2015	75'000	0	75'000	69'009	0	0	0	69'009	0	5'991	
100.42.056	Développements ETIC pour les déchets	10.08.2015	23'600	0	23'600	21'840	0	0	0	21'840	0	1'760	
100.42.057	Achat de 4 Moloks	24.02.2016	19'500	0	19'500	18'330	0	0	0	18'330	0	1'170	
<b>43</b>	<b>Service des eaux</b>		<b>17'196'464</b>	<b>0</b>	<b>17'196'464</b>	<b>12'827'782</b>	<b>-4'235'282</b>	<b>382'999</b>	<b>-263'050</b>	<b>13'210'781</b>	<b>-4'498'332</b>	<b>3'985'685</b>	
100.43.058	Boveresse Mesures 1-2-3 PGEE	23.10.2008	560'000	0	560'000	421'884	0	0	0	421'884	0	138'117	
100.43.059	Travers PGEE eaux usées	03.02.2008	796'900	0	796'900	615'221	0	0	0	615'221	0	181'679	
100.43.060	Travers PGEE eaux claires	03.03.2008	2'10'100	0	2'10'100	374'650	0	0	0	374'650	0	-164'550	
100.43.062	Môtiers Etape 2 du PGEE	28.04.2008	180'000	0	180'000	244'365	-123'162	0	0	244'365	-123'162	-64'365	
100.43.064	VdT Amélioration systèmes évacuation e..	22.06.2009	8'342'664	0	8'342'664	8'053'894	-3'354'592	0	-263'050	8'053'894	-3'617'642	288'770	

N° projet	Libellé	Commentaire
100.43.066	PGEE village de Buttes	En cours
100.43.071	Réhabilitation des STEPS	Dossier pour construction nouvelle STEP de Noiraigue en cours
100.43.073	Conduite d'eau rue Dr Ed.-Leuba à Fleurier	Clôturé
100.43.075	Modernisation et automatisé réservoir de Buttes	Clôturé
100.43.075	Eau potable rue de l'Orée	Clôturé
100.43.076	Planification des mesures PGEE	En cours
100.43.077	PGA (plan général d'alimentation)	En cours
100.43.079	Interconnexion eau Fleurier-St-Sulpice	En cours
100.44.076	Fleurier, réfection collège jaune	Travaux de toiture encore à effectuer
100.44.077	Rénovation enveloppe extérieure collège Longereuse	Travaux de finition à effectuer, notamment pour la pose du vitrail Lermite; mise en attente de synergie avec le projet de nouveau bâtiment
100.44.078	Fleurier, rénovation enveloppe collège Temple	Réfection de la cage d'escalier à terminer
100.44.098	Toiture du temple de Couvet	En cours
100.44.099	Accès handicapé au Collège de Môtiers	En cours
100.44.100	Restauration église de Môtiers	En cours
100.44.101	Sanitaires hommes du camping	Clôturé
100.44.102	Modification des bureaux Collège 2 Couvet	Clôturé
100.44.103	Stabilisation Temple 5 à Travers	En cours
100.44.105	Cuisine et mobilier de la Grande Salle de Couvet	En cours



**Contrôle des objets d'investissements - compte 2019**

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dép. cum. 31.12.2019	Rec. cum. 31.12.2019	Disponible 31.12.2019	Date clôture
100.43.066	10.12.2012	CG	210'000	0	191'942	0	0	0	191'942	0	18'058	
100.43.067	07.01.2014	CG	37'800	0	37'946	0	0	0	37'946	0	-146	
100.43.068	23.06.2014	CG	317'000	0	290'177	-150'208	0	0	290'177	-150'208	26'823	
100.43.069	02.03.2015	CG	75'000	0	67'222	-26'717	0	0	67'222	-26'717	7'778	
100.43.070	11.05.2015	CG	630'000	0	597'077	-161'759	0	0	597'077	-161'759	32'923	
100.43.071	28.09.2015	CG	51'500'000	0	17'539'005	-374'227	137'527	0	1'891'432	-374'227	3'258'568	
100.43.072	14.03.2016	CG	63'000	0	66'538	-28'259	0	0	66'538	-28'259	-3'538	
100.43.073	13.03.2017	CG	165'000	0	120'42	0	152'719	0	164'761	0	239	
100.43.075	25.09.2017	CG	91'000	0	82'019	-16'358	7'852	0	89'871	-16'358	1'129	
100.43.076	17.01.2018	CC	25'000	0	18'900	0	0	0	18'900	0	6'100	
100.43.077	24.09.2018	CG	210'000	0	0	0	41'270	0	41'270	0	168'730	
100.43.078	13.06.2018	CC	45'000	0	0	0	43'631	0	43'631	0	1'370	
100.43.079	30.09.2019	CG	88'000	0	88'000	0	0	0	0	0	88'000	
<b>44</b>			<b>9'804'100</b>	<b>0</b>	<b>6'422'081</b>	<b>-835'901</b>	<b>53'915</b>	<b>0</b>	<b>6'475'996</b>	<b>-835'901</b>	<b>3'328'105</b>	
100.44.076	22.04.2008	CG	625'000	0	568'741	-1'821	0	0	568'741	-1'821	56'259	
100.44.077	17.12.2012	CG	2'270'000	0	2'231'026	-344'830	0	0	2'231'026	-344'830	38'974	
100.44.078	23.09.2008	CG	1'080'000	0	795'879	0	0	0	795'879	0	284'121	
100.44.079	11.05.2015	CG	96'000	0	98'518	0	0	0	98'518	0	-2'518	
100.44.080	10.06.2015	CC	21'600	0	21'070	0	0	0	21'070	0	530	
100.44.081	23.06.2014	CG	1'330'000	0	1'211'969	-200'000	0	0	1'211'969	-200'000	118'031	
100.44.082	21.01.2014	CC	50'000	0	50'355	0	0	0	50'355	0	-355	
100.44.084	18.09.2012	CC	35'000	0	31'924	0	0	0	31'924	0	3'076	
100.44.085	07.05.2012	CG	340'000	0	343'817	0	0	0	343'817	0	-3'817	
100.44.088	01.07.2015	CC	30'000	0	28'018	0	0	0	28'018	0	1'982	
100.44.090	11.11.2015	CC	49'200	0	47'156	0	0	0	47'156	0	2'044	
100.44.091	06.04.2016	CC	30'000	0	28'152	0	0	0	28'152	0	1'848	
100.44.092	14.08.2016	CC	390'000	0	384'377	-32'700	0	0	384'377	-32'700	5'623	
100.44.093	27.05.2016	CG	80'000	0	79'352	0	0	0	79'352	0	648	
100.44.094	16.11.2016	CC	40'000	0	39'291	0	0	0	39'291	0	709	
100.44.095	08.03.2017	CC	145'000	0	144'471	-21'332	0	0	144'471	-21'332	529	
100.44.096	25.09.2017	CG	100'000	0	99'995	0	0	0	99'995	0	5	
100.44.097	13.12.2017	CC	49'700	0	49'680	0	0	0	49'680	0	20	
100.44.098	09.05.2018	CC	138'000	0	128'907	-18'218	0	0	128'907	-18'218	9'093	
100.44.099	30.05.2018	CC	21'000	0	12'968	0	0	0	12'968	0	8'033	
100.44.100	24.09.2018	CG	2'486'000	0	2'415	-217'000	0	0	2'415	-217'000	2'483'585	
100.44.101	19.09.2018	CC	50'000	0	24'000	0	26'000	0	50'000	0	0	
100.44.102	07.11.2018	CC	33'000	0	33'000	0	27'915	0	27'915	0	5'085	
100.44.103	04.03.2019	CC	49'600	0	49'600	0	0	0	0	0	49'600	
100.44.105	25.11.2019	CG	215'000	0	215'000	0	0	0	0	0	215'000	
100.44.107	20.01.2020	CC	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	50'000	

N° projet	Libellé	Commentaire
100.51.089	Utilisation de l'aide à la fusion	Le rapport aux comptes présente chaque année le détail des dépenses et la disponibilité de ce crédit
100.51.091	Mise en oeuvre contrat-région	Ce crédit est désormais épuisé; son solde a servi en 2019 à financer le soutien extraordinaire à TBRC
100.51.092	2ème crédit-cadre Politique régionale	La commune a notamment versé sa part à la convention NPR signée entre le canton et Navistra SA pour l'analyse du site de la Presta
100.51.095	Promotion démographique et économique	Les dépenses qui ont pu être débitées de ce projet portent notamment sur la refonte du site internet communal, la politique communale en faveur des aînés et la communication
100.52.105	Chemin Bois de la Prise à Travers	Les travaux sur ce chemin, autorisés par le crédit-cadre sur les chemins forestiers, se termineront en 2020; ils sont pris en charge par le fonds forestier de réserve



**Contrôle des objets d'investissements - compte 2019**

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dép. cum. 31.12.2019	Rec. cum. 31.12.2019	Disponible 31.12.2019	Date clôture
<b>Dicastère de l'économie, des finances et de la cohésion.</b>												
<b>51</b>		<b>6'970'000</b>	<b>0</b>	<b>6'970'000</b>	<b>3'868'718</b>	<b>-90'123</b>	<b>579'699</b>	<b>-11'847</b>	<b>4'448'416</b>	<b>-101'970</b>	<b>2'521'584</b>	
	<b>Direction de l'économie, des finances ..</b>	<b>6'740'000</b>	<b>0</b>	<b>6'740'000</b>	<b>3'776'622</b>	<b>-47'000</b>	<b>495'334</b>	<b>-11'847</b>	<b>4'271'955</b>	<b>-58'847</b>	<b>2'468'045</b>	
100.51.089	Utilisation de l'aide à la fusion	0	0	0	0	0	16'966	0	16'966	0	-16'966	
100.51.090	Equipement Z.I. La Léchère Couvet	2'600'000	0	2'600'000	1'381'506	0	0	0	1'381'506	0	1'218'494	
100.51.091	Mise en oeuvre du contrat-région	1'500'000	0	1'500'000	1'384'387	0	115'500	0	1'499'887	0	113	
100.51.092	2ème crédit-cadre Politique régionale	1'500'000	0	1'500'000	646'722	-47'000	278'194	-11'847	924'916	-58'847	575'084	
100.51.094	Fleurier Temps des Nobels	140'000	0	140'000	78'256	0	0	0	78'256	0	61'744	
100.51.095	Promotion démographique et économique	1'000'000	0	1'000'000	285'751	0	84'674	0	370'424	0	629'576	
<b>52</b>		<b>205'000</b>	<b>0</b>	<b>205'000</b>	<b>43'123</b>	<b>-43'123</b>	<b>84'365</b>	<b>0</b>	<b>127'488</b>	<b>-43'123</b>	<b>77'512</b>	
100.52.099	Réfection du chemin de Champ Petit	33'000	0	33'000	31'808	-31'808	0	0	31'808	-31'808	1'192	
100.52.101	Piste de débarquement de la Grande-Côte	12'000	0	12'000	11'315	-11'315	0	0	11'315	-11'315	685	
100.52.105	Chemin Bois de la Prise à Travers	160'000	0	160'000	0	0	84'365	0	84'365	0	75'635	
<b>54</b>		<b>25'000</b>	<b>0</b>	<b>25'000</b>	<b>48'973</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>48'973</b>	<b>0</b>	<b>-23'973</b>	
100.54.106	Réorganisation EcoVal 2015	25'000	0	25'000	48'973	0	0	0	48'973	0	-23'973	



## Synthèse des crédits décidés par le Conseil communal

(dans le cadre de ses compétences, selon art. 4.7 du Règlement des finances)

Date	n° compte	Entité de gestion	Objet n°	Libellé compte	Montant	Compensation budgétaire	Commentaire	Présentation à la CGF
23.01.2019	52900.00	41 6150	100.41.070	Etude pour la réfection des ponts	48'438.00	0.00%	Etude pour la réfection des ponts identifiés comme problématiques.	18.02.2019
06.02.2019	52900.00	31 7690	100.31.060	Investigation décharge Fleurier	23'750.00	100.00%	Investigation du bien-fonds 3108 Fleurier en vue d'une vente.	18.02.2019
13.02.2019	50400.00	21 5451	100.21.017	Accueil parascolaire de Noiraigue	39'000.00	0.00%	Mise en place d'un accueil parascolaire à Noiraigue.	18.02.2019
13.02.2019	52900.00	11 0220	100.51.089	Utilisation de l'aide à la fusion	18'700.00	100.00%	Mandat à Docuteam pour un plan d'archivage.	18.02.2019
20.02.2019	50600.00	41 6150	100.41.104	EP Moulins et ValFleurier	14'000.00	100.00%	Amélioration de l'éclairage public sur deux passages piétons	08.04.2019
20.02.2019	31320.00	14 1610		Honoraires de conseillers externes	28'000.00	0.00%	Notice d'impact sur l'environnement pour le stand régional	08.04.2019
20.02.2019	31100.00	11 0220		Meubles, machines et appareils de bureau	10'000.00	0.00%	Equipement pour finaliser la préparation AMOK	-
06.03.2019	70400.00	44 9630	100.44.103	Stabilisation Temple 5 Travers	49'600.00	0.00%	Stabilisation du bâtiment de l'ancienne poste à Travers	08.04.2019
20.03.2019	31430.00	33 3410		Entretien d'autres ouvrages de génie civil	46'000.00	0.00%	Assainissement du pompage de l'eau de la piscine des Combes	08.04.2019
03.04.2019	52900.00	31 8731	100.31.061	Etude CAD des Bayards	50'000.00	100.00%	Etude pour l'avenir du CAD des Bayards	08.04.2019
30.04.2019	52900.00	31 8731	100.31.062	Etude CAD Couvet ouest	48'000.00	100.00%	Etude pour l'extension ouest du CAD Lavoine.	20.05.2019
15.05.2019	52900.00	11 0120	100.11.002	10 ans de la Commune	30'000.00	100.00%	Commemoration des dix ans de la commune de Val-de-Travers	20.05.2019
30.04.2019	31100.00	11 0220		Meubles, machines et appareils de bureau	2'800.00	0.00%	Matériel informatique pour Julia Macuglia	-
22.05.2019	50600.00	17 4220	100.17.009	Complément pour équipement ambulance	31'000.00	0.00%	Achat d'un brancard électrique	09.09.2019
22.05.2019	52900.00	31 7900	100.31.064	Stratégie touristique pour le PAL	48'000.00	0.00%	Mandat à RWB pour la partie du PAL liée au tourisme	09.09.2019
05.06.2019	52900.00	31 7900	100.31.063	Prestations de service de tiers	19'000.00	0.00%	Modification PAL à Butttes.	09.09.2019
15.06.2019	31300.00	41 6220		Prestations de service de tiers	7'000.00	0.00%	Etude pour des arrêts de bus.	-
19.06.2019	31430.00	41 7201		Entretien d'autres ouvrages de génie civil	28'000.00	100.00%	Réalisation PGEE M15 à Couvet.	09.09.2019
26.06.2019	50300.00	21 2170	100.21.019	Cour du Collège B8	41'000.00	0.00%	Aménagement de la cour du Collège B8.	09.09.2019
26.06.2019	50300.00	21 2170	100.21.018	Cour des collèges de Couvet	44'000.00	0.00%	Aménagement de la cour des collèges de Couvet	09.09.2019
21.08.2019	52900.00	31 7420	100.31.066	Etude compl. chutes de pierre Noiraigue	17'000.00	0.00%	Crédit complémentaire au crédit du Conseil général.	09.09.2019
28.08.2019	50400.00	21 5451	100.21.020	Préscolaire Boveresse	50'000.00	0.00%	Création d'un accueil préscolaire dans le collège de Boveresse.	09.09.2019
28.08.2019	50600.00	41 6150	100.41.075	Illuminations de Noël	49'000.00	0.00%	Remplacement des illuminations de Noël urbaines.	09.09.2019
28.08.2019	55500.00	31 8710	100.31.067	Achat de parts Coopsol	5'000.00	0.00%	Achat des parts à la coopérative Coopsol.	-
18.09.2019	50600.00	33 3410	100.33.019	Robot nettoyeur piscine des Combes	30'000.00	0.00%	Remplacement du robot nettoyeur de la piscine des Combes.	28.10.2019
18.09.2019	50300.00	33 3410	100.33.018	Amenée d'eau piscine des Combes	45'000.00	0.00%	Remplacement de la conduite de remplissage de la piscine.	28.10.2019
25.09.2019	50100.00	31 6190	100.31.068	Ronds-points de la H10	50'000.00	0.00%	Aménagement des 5 ronds-points de la H10.	28.10.2019
16.10.2019	50400.00	33 3410	100.33.020	Rideau du hall du CSR	30'000.00	0.00%	Remplacement des rideaux du hall du Centre sportif.	28.10.2019
06.11.2019	31000.00	11 0220		Matériel de bureau	1'900.00	0.00%	Matériel d'archivage	-
06.11.2019	52900.00	11 0120	100.11.002	10 ans de la commune	5'072.10	100.00%	Complément pour fête du 10ème anniversaire.	-
13.11.2019	31000.00	11 0220		Matériel de bureau	25'600.00	0.00%	Matériel pour le conditionnement des archives anciennes.	18.11.2019
13.11.2019	50600.00	11 0220	100.11.003	Scanners pour les votations	22'600.00	0.00%	Acquisition de deux scanners SyVOTE.	17.02.2019
					946'860.10			



**Indicateurs**

	Remarque	Définition	Valeur indicative	2016	2017	2018	2019
a) Taux d'endettement net	Prioritaire	Dette nette I / revenus fiscaux	< 100% = bon 100 - 150% = suffisant > 150% = mauvais	123.9%	121.0%	135.7%	136.6%
b) Degré d'autofinancement	Prioritaire	Autofinancement / Investissements nets	> 100% = idéal 70 - 100% = bon à acceptable > 70% problématique < 4% = bon	85.2%	108.0%	37.4%	82.2%
c) Part des charges d'intérêts	Prioritaire	Intérêts nets / Revenus courants	4 - 9% = suffisant > 10% = mauvais	0.8%	0.6%	0.3%	0.2%
d) Degré de couverture des revenus déterminants	Spécifique NE	Résultat / Revenus déterminants	< -2.5% = exagéré < 50% = très bon 50 - 100% = bon 100 - 150% = moyen 150 - 200% = mauvais > 200% = critique	-2.9%	1.6%	-0.9%	-3.3%
e) Dette brute par rapport aux revenus	Secondaire	Dette brute / Revenus courants	< 10% = activité d'investiss faible 10 - 20% = activité moyenne 20 - 30% = activité forte > 30% = activité très forte	101.5%	105.3%	114.8%	114.0%
f) Proportion des investissements	Secondaire	Invest. bruts / Dépenses totales	< 5% = faible 5 - 15% = acceptable > 15% = charges fortes	6.9%	8.9%	6.7%	5.8%
g) Part du service de la dette	Secondaire	Service de la dette / Rev courants	< 1000 = faible 1000 - 2500 = moyen 2500 - 5000 = important > 5000 = très important	11.3%	12.7%	10.8%	10.5%
h) Dette nette par habitant	Secondaire	Dette nette / population	> 20% = bon 10 - 20% = moyen < 10% = mauvais	3'022.18	3'310.37	3'489.30	3'535.28
i) Taux d'autofinancement	Secondaire	Autofinancement / Rev courants		4.9%	8.6%	2.0%	4.2%
j) Poids des intérêts passif	Spécifique NE	Charge d'intérêts / Rev fiscaux directs		3.8%	4.2%	3.5%	5.4%
Solde des revenus financiers	Manuel MCH2	Revenus financiers - Charges financières	Bon si positif	1'168'781.23	1'470'262	1'976'449	1'932'857
Rendement brut du PF	Manuel MCH2	Revenu du PF / PF	Selon niveau des taux d'intérêts	3.2%	3.6%	2.9%	5.5%
Couverture du capital propre	Manuel MCH2	Excédent du bilan / charges courantes	> 12%		48.1%	47.8%	83.7%

**Besoin de trésorerie***Financement*

Investissements nets

./. Autofinancement

Excédent (+) / insuffisance (-) de financement

3'468'304	5'194'748	3'190'789	3'170'943
2'956'387	5'610'157	1'194'083	2'607'975
-511'917	415'410	-1'996'706	-562'968